

Rapport d'activité
2023

Fondation du patrimoine

Donnons un avenir à notre histoire



FONDATION



DU
PATRIMOINE

“Les sociétés véritables ne tiennent que par les monuments du passé” disait le philosophe Alain. Préserver le patrimoine, c’est transmettre aux générations futures ce que nous avons reçu en héritage, mais aussi permettre l’accès à la culture pour tous, développer l’économie locale, créer des emplois et garantir un développement local et durable. C’est la vocation de la Fondation du patrimoine depuis sa création en 1996.

Cette année encore, forte de ses 1 000 bénévoles qui sillonnent la France et assurent un maillage territorial puissant et efficace au service du patrimoine, la Fondation a poursuivi la croissance de ses activités et de ses ressources. La générosité des Français en faveur du patrimoine a permis une augmentation de 20 % des ressources de la Fondation en 2023. Les collectes de dons auprès du grand public ont atteint 21,1 M€. Ce sont plus de 62 000 donateurs qui ont prouvé l’attachement des habitants à leur patrimoine. La Fondation du patrimoine a aussi pu compter sur le soutien sans faille de ses 2 300 entreprises mécènes et des collectivités territoriales dont elle est le premier partenaire philanthropique.

L’année 2023 a été marquée par la volonté de renforcer les actions de la Fondation en faveur du patrimoine naturel : 2,3 M€ ont été attribués à des projets ayant un impact positif sur la biodiversité et l’environnement,



Guillaume Poitrinal • Président

contribuant à un aménagement durable des territoires, ou soutenant des initiatives d’éco-restauration du bâti, de restauration de parcs, jardins et d’espaces naturels sensibles. En 2023, la Fondation du patrimoine a également organisé le lancement du prix Sésame. Ce prix cherche à favoriser la sauvegarde, la valorisation et la transmission du patrimoine religieux en récompensant des initiatives originales et consensuelles d’un usage compatible ou d’une reconversion respectueuse de l’esprit des lieux. Enfin, en septembre, la Fondation du patrimoine a lancé une collecte nationale en faveur du patrimoine religieux des villages de France. Cet appel aux dons, encouragé par le président de la République avec un taux de défiscalisation renforcé, a pour but d’aider les petites communes de moins de 10 000 habitants à préserver leurs édifices religieux.

Comme pour le Loto du patrimoine, opéré avec l’exceptionnel ambassadeur du patrimoine français, Stéphane Bern, la Fondation sélectionne des projets à impact, pour que le patrimoine restauré retrouve une seconde vie aux bénéfices des territoires et de ses habitants. Rendre la France plus belle et plus durable reste notre objectif. Nous allons continuer à mobiliser bénévoles, donateurs, partenaires et mécènes pour amplifier nos actions. Merci à tous pour leur soutien et leur confiance. Et merci à tous ceux qui vont nous rejoindre en 2024.



Alexandre Giuglaris • Directeur général



01 Qui sommes-nous ?

- 06 Nos missions
- 08 Nos résultats 2023

02 Nos projets

- 11 Un site restauré tous les 4 km
- 14 Sauver et ouvrir le patrimoine religieux
- 18 Le chantier de Notre-Dame de Paris
- 20 Sauver grâce au Loto du patrimoine
- 24 Préserver et transmettre le patrimoine naturel et la biodiversité
- 30 Valoriser le patrimoine touristique local
- 32 Développer l’emploi, l’économie locale et l’insertion

03 Nos aides

- 37 Notre ingénierie financière
- 38 Notre accompagnement : le Portail du patrimoine
- 42 Les collectes de dons
- 45 Les legs, donations et assurances-vie
- 46 Le mécénat d’entreprise
- 54 Les aides publiques
- 60 Le label de la Fondation du patrimoine

04 Notre organisation

- 63 La gouvernance
- 65 Les fondations abritées
- 66 Les équipes
- 72 Nos bureaux en région

édito

01 | Qui sommes-nous ?

La délégation Bretagne a signé une convention de partenariat avec la ville de **Dinan** (Côtes-d'Armor) en faveur de la préservation du patrimoine. Plusieurs collectes ont ainsi été lancées, notamment après les effondrements successifs des remparts et les incendies ayant ravagé des immeubles en pan de bois.

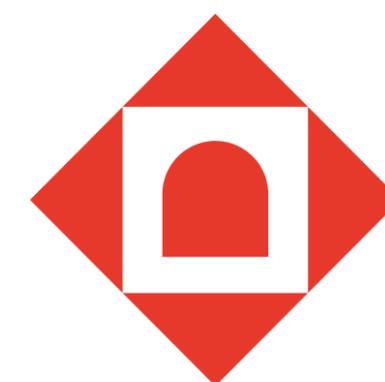


Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine est le partenaire naturel des propriétaires, qu'ils soient des collectivités, des particuliers ou des associations, qui se mobilisent pour rendre la France plus belle et plus durable.

Levier d'attractivité territoriale, de développement économique et de cohésion sociale, le patrimoine nous accompagne dans toute sa diversité. Les actions de la Fondation en faveur du patrimoine bâti sont ainsi indissociables des paysages dans lesquels elles s'inscrivent, des emplois et du lien social qu'elles contribuent à créer.

Grâce au soutien des donateurs et de nos bénévoles partout en France, nous fédérons les énergies publiques et privées pour que notre patrimoine culturel devienne opportunité d'emploi, de dialogue, de découverte, d'éducation et de lien social. C'est ainsi que la friche industrielle devient médiathèque, l'ancien château école communale et le mur d'enceinte chantier d'insertion.

Ces résultats sont d'abord le fruit de celles et ceux qui font confiance et soutiennent la Fondation du patrimoine depuis 1996.



Nos missions

Sauver le patrimoine

La France peut s'enorgueillir d'un patrimoine d'une immense richesse et d'une extraordinaire diversité. Cadre de vie de nos villes et villages, il fait la beauté de notre pays et la fierté de nos concitoyens.

Créer des emplois

Les projets de restauration participent au maintien et à la création directe et indirecte d'emplois non délocalisables dans le secteur du bâtiment et du tourisme, ainsi qu'à la formation et à la transmission des savoir-faire de nos artisans.

Permettre l'accès à la culture pour tous

Le patrimoine, ce sont des lieux de culture et d'histoire à la portée de chacun, partout en France. Notre priorité est de réaffecter ces bâtiments porteurs d'histoire à de nouvelles fonctions notamment pour des équipements culturels au cœur des territoires.



Restauration de la **ferme de Villarivon aux Chapelles** (Savoie)



Aménagement et valorisation de l'**Île des Loups à Nogent-sur-Marne** (Val-de-Marne)



L'**église Saint-Cyr du Vaudreuil** (Eure), ou Carré-Saint-Cyr, désacralisée, est devenue un lieu d'exposition et de vente pour l'artisanat d'art.

Transmettre aux générations futures

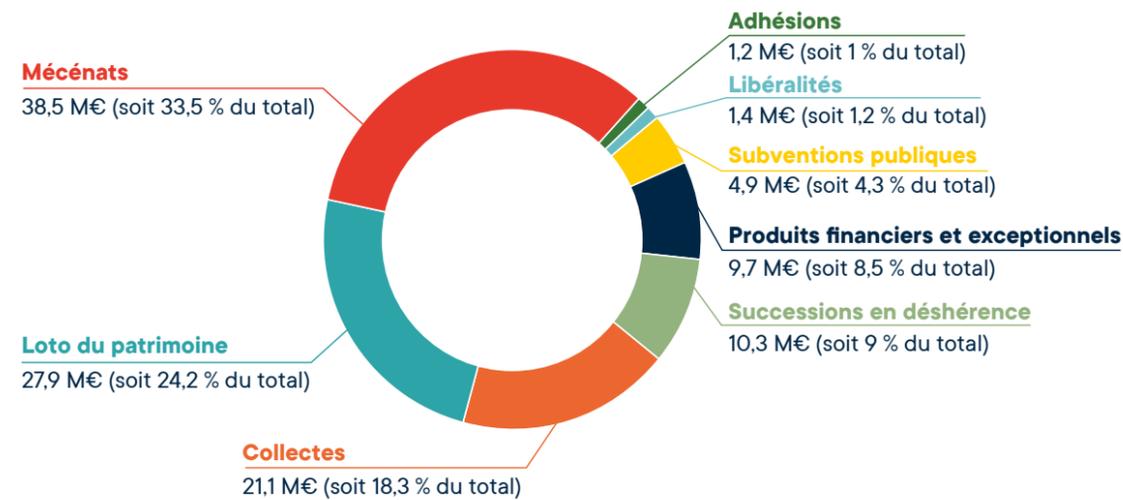
En préservant notre patrimoine, nous transmettons à nos enfants ce que nous avons reçu en héritage. Dans un monde en évolution constante, le patrimoine est un facteur de stabilité et d'identité heureuse.

Développer l'économie locale

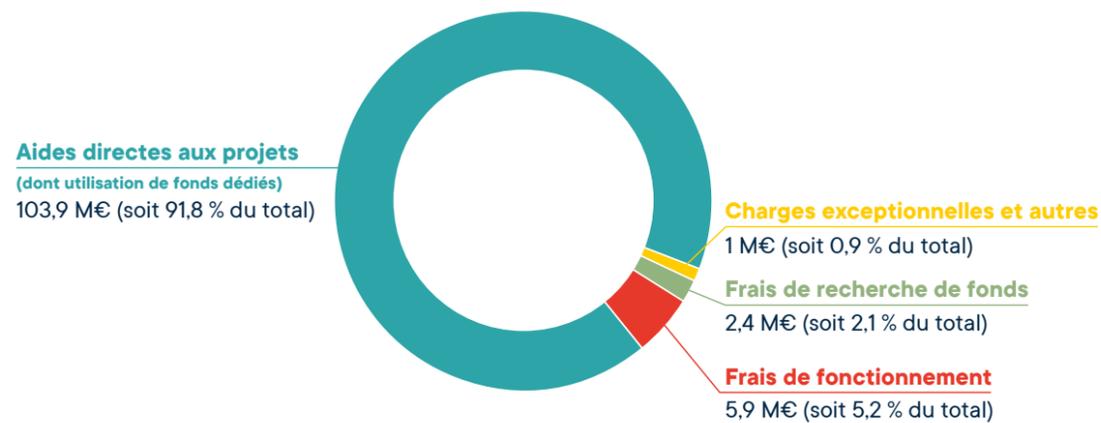
Partout où l'on sauve le patrimoine, on rouvre des cafés, des commerces, on fait revivre des centres-bourgs, des centres-villes. Intégré dans les paysages et les écosystèmes, le patrimoine est le garant d'un développement local durable.

Nos résultats 2023

Ressources : 115 M€



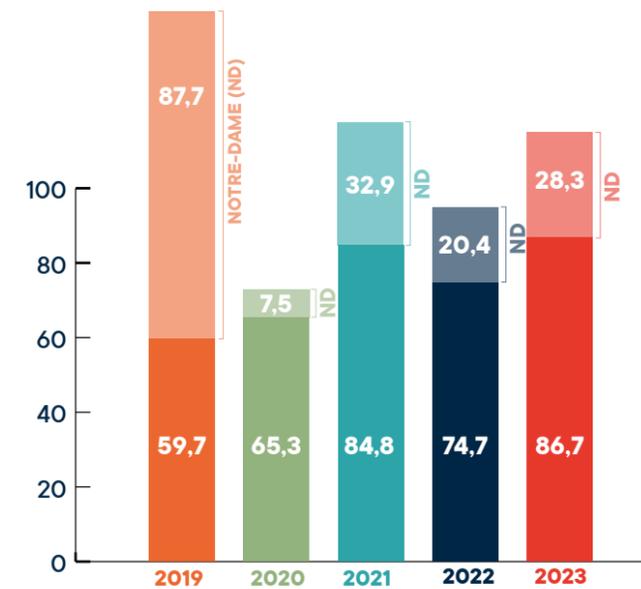
Emplois : 113,2 M€



Source : comptes annuels

Après une belle année 2022 marquée par une augmentation de 10 % de la collecte de dons, la Fondation du patrimoine a obtenu des résultats en hausse en 2023, notamment une augmentation de la collecte de dons à 21,1 M€ (+24 %) et du nombre de donateurs à 60 900 (+46 %) portée par le lancement d'une collecte nationale en faveur du patrimoine religieux de nos villages (cf. pages 14-15).

Évolution des ressources en 5 ans (en M€)



Évolution des montants de travaux soutenus en 5 ans (en M€)



CHIFFRES CLÉS 2023 (y compris Notre-Dame)

3 305

projets soutenus

2 303

projets terminés

135,6 M€

d'aides directes et indirectes en faveur du patrimoine

916 M€

de travaux soutenus



Maison de La Boétie à Sarlat-la-Canéda (Dordogne)

Collecte de dons : près de 10 000 € à ce jour
Loto du patrimoine : 170 000 €

Un site restauré tous les 4 km

L'objet social de la Fondation du patrimoine couvre toutes les expressions du patrimoine national, tous les types de bâtiments : musées, théâtres, demeures, lieux de culte, moulins, fabriques, fontaines, ouvrages d'art... mais aussi le patrimoine non bâti comme les paysages, milieux naturels, espèces en danger, mobiliers, véhicules, savoir-faire et lieux de mémoire. Depuis plus de 25 ans, la Fondation a soutenu plus de 41 000 sites patrimoniaux. Si son action n'a cessé de s'élargir, elle garde comme priorité la sauvegarde du patrimoine rural, non protégé et en péril. Ainsi, en 2023, 2 931 projets de patrimoine bâti ont été soutenus, dont 82 % ne sont pas protégés au titre des monuments historiques.

Collecte de dons : plus de 55 000 € à ce jour
Loto du patrimoine : 194 000 €
Aide directe Fondation : 39 500 €

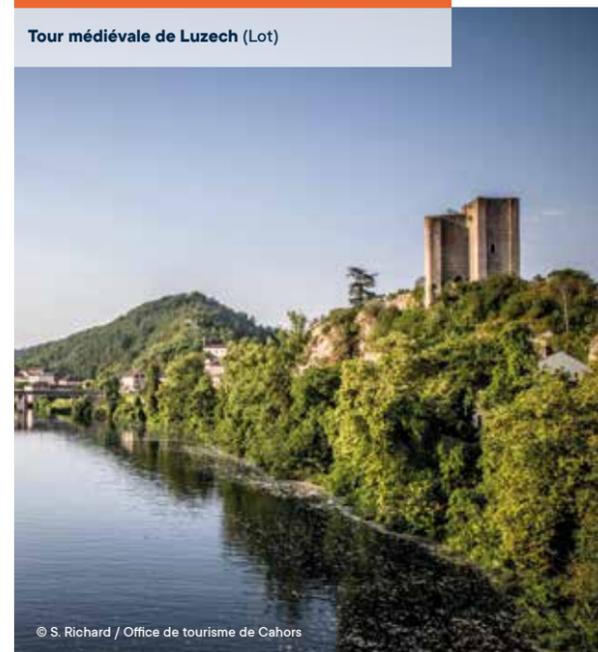
Chantier de l'église Notre-Dame-en-sa-Nativité de Fayl-Billot (Haute-Marne)



© Fondation du patrimoine

Collecte de dons : plus de 25 000 € à ce jour
Aide directe Fondation : 3 000 €

Tour médiévale de Luzech (Lot)



© S. Richard / Office de tourisme de Cahors

La diversité **des projets** **soutenus**



Buron du Cassaire à Mandailles-Saint-Julien (Cantal) © Thierry Martin-Lassagne

..... Rural
Maritime



Bateau de pêche traditionnel "Pepito" (Vosges) © Association Les Vieux Gréements Lonnais



Château de Mortiercrolles à Saint-Quentin-les-Anges (Mayenne) © Famille Billiard

..... Culturel



Église Saint-Louis de Vincennes (Val-de-Marne) © Liesbeth Passot

..... Savoir-faire

Naturel



Lac d'Estaing (Hautes-Pyrénées) © Sivom de labat de Bun

Industriel



Chevalements miniers du 9-9 bis à Oignies (Pas-de-Calais) © MyPhotoAgency / Baptiste Rutko

Sauver et ouvrir le patrimoine religieux



Plus sur fondation-patrimoine.fr



© Commune de Brantigny

Église de Brantigny (Vosges)

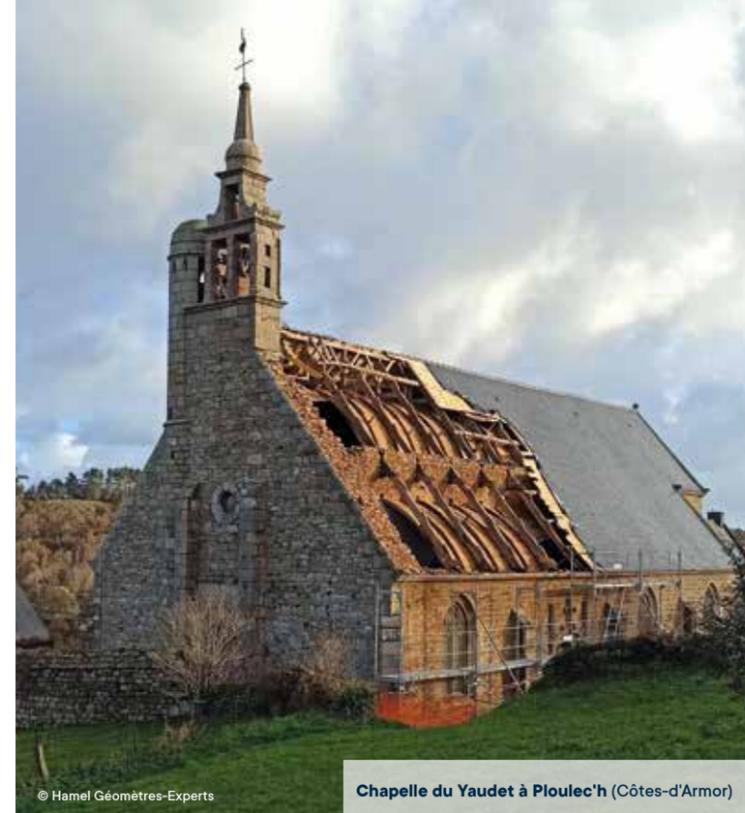
Collecte de dons : plus de 5 000 € à ce jour
Aide directe Fondation : 3 000 €

Plusieurs milliers de lieux de cultes, toutes religions confondues, sont aujourd'hui menacés en France : ils luttent contre les ravages du temps et les aléas climatiques ou, faute de moyens, souffrent d'un manque d'entretien et de prévention des risques. C'est le cas par exemple de l'église de Saramon (Gers) dont la tour s'est écroulée, de la chapelle du Yaudet à Ploulec'h (Côtes-d'Armor) dont la toiture a été arrachée lors de la tempête Ciaran en novembre 2023, ou encore de la voûte de l'église de Brantigny (Vosges) qui s'est effondrée et a entraîné la fermeture de l'église en 2021. Les besoins sont toujours plus importants et l'ampleur de la situation exige une mobilisation urgente.

Avec plus de 8 000 sites religieux accompagnés depuis plus de 25 ans, la Fondation du patrimoine inscrit la transmission de ce patrimoine au cœur de ses missions. L'église Notre-Dame de Parigné (Ille-et-Vilaine), incendiée en 2016, a ainsi pu rouvrir grâce, notamment, à la collecte de dons et à l'extraordinaire mobilisation qui a suivi.

Une grande collecte nationale

Le 15 septembre 2023, le président de la République a confié à la Fondation du patrimoine le lancement d'une collecte nationale en faveur de ce patrimoine religieux. Cette initiative vise à identifier et soutenir des centaines d'édifices en 4 ans, tous cultes confondus. À ce jour, plus de 12 000 donateurs ont déjà apporté près de 2,5 M€ à la collecte nationale. Les 100 premiers édifices bénéficiaires sont annoncés en avril 2024.



© Hamel Géomètres-Experts

Chapelle du Yaudet à Ploulec'h (Côtes-d'Armor)

Collecte de dons : plus de 24 000 € à ce jour



Lancement de la collecte de dons pour l'église de Saramon (Gers) le 22 mars 2023

Collecte de dons : près de 23 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 5 000 € du club de mécènes Armagnac-Gers-Baise

Un comité d'orientation a été constitué et est venu éclairer par ses travaux les enjeux de sauvegarde spécifiques à cette typologie de patrimoine. Il associe acteurs publics et associatifs : les ministères de la Culture et de l'Intérieur, l'Association des Maires de France et des présidents d'Intercommunalités, l'Association des maires ruraux de France, la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français, la Fondation Notre-Dame, les Chantiers du Cardinal, Sites & Cités remarquables de France, l'Observatoire du Patrimoine religieux et l'Institut Pèlerin du patrimoine.

À l'instar de la souscription pour Notre-Dame de Paris, cette campagne bénéficie d'un taux de déduction fiscale porté à 75 % pour les dons de particuliers, jusqu'à 1 000 €. Cette mesure s'applique à la collecte nationale et à l'ensemble des collectes de la Fondation pour des projets respectant les critères suivants :

- ▶ bâti religieux de tous cultes ;
- ▶ avec un exercice du culte ou non ;
- ▶ protégés ou non protégés au titre des monuments historiques ;
- ▶ propriété de personnes publiques ;
- ▶ situés dans des communes ou communes déléguées de moins de 10 000 habitants en métropole et moins de 20 000 habitants en outre-mer.

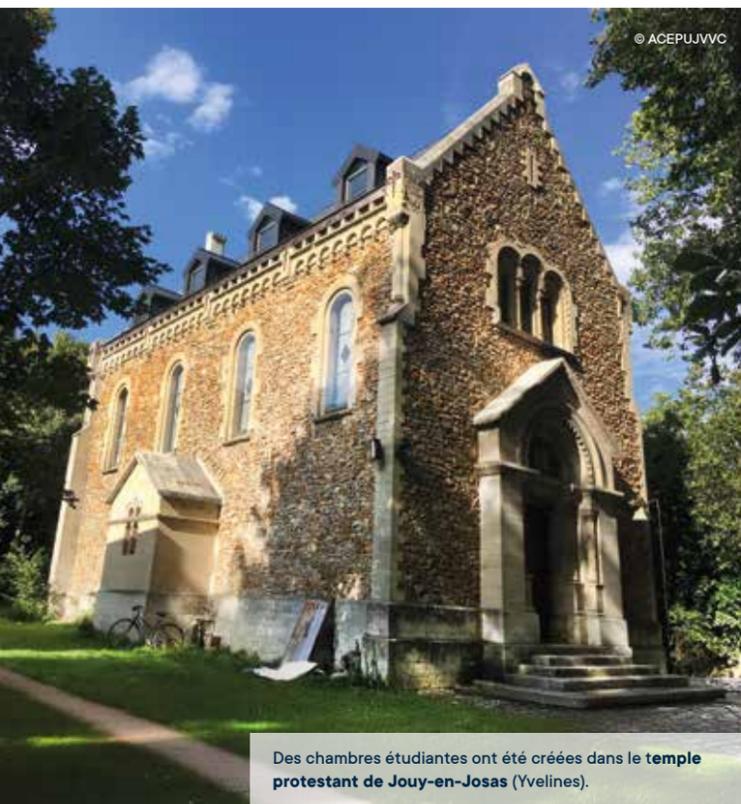
QUELQUES CHIFFRES :

+ 50 000
édifices religieux en France

80 %
sont situés dans des villes et villages
de moins de 10 000 habitants

40 000
sont la propriété de communes

5 000
nécessitent une intervention rapide



© ACEPUJVC

Des chambres étudiantes ont été créées dans le temple protestant de Jouy-en-Josas (Yvelines).

Prix Sésame : 20 000 €

Prix Sésame : 20 000 €

L'église Saint-Hilaire de Mortagne-sur-Sèvre (Vendée) est devenue un centre d'interprétation du vitrail.



© Nicolas Maurice

Ouvrir et partager

Permettre aux édifices d'avoir d'autres fonctions en complément des offices contribue à leur conservation, en attirant un plus large public et en stimulant le tourisme, grâce à l'organisation d'événements culturels. La synagogue de Benfeld, par exemple, hébergera, après restauration, un centre linguistique, en plus de conserver sa fonction culturelle.

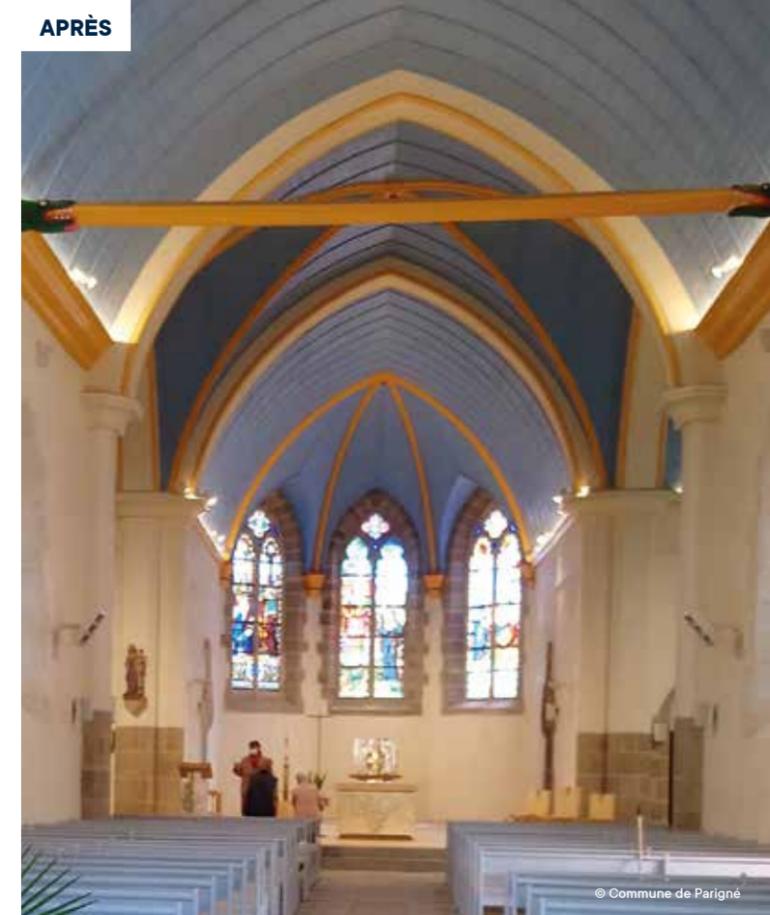
C'est dans cette perspective que la Fondation du patrimoine a créé le **Prix Sésame** : sa vocation est d'encourager l'ouverture ou la réouverture d'édifices religieux afin de garantir l'avenir à long terme de ce patrimoine, au-delà des nécessaires travaux de restauration que la Fondation du patrimoine accompagne financièrement. En 2023, 11 projets ont été récompensés pour le développement d'usages compatibles et respectueux de l'esprit du lieu. Ces initiatives sont variées, allant de la mise en place d'un centre d'interprétation du vitrail dans l'église Saint-Hilaire de Mortagne-sur-Sèvre (Vendée) qui était vouée à la destruction, à la création de chambres étudiantes dans le temple protestant de Jouy-en-Josas (Yvelines). Ce prix existe grâce au soutien du Fonds du Bien Commun et de mécènes individuels.



© Commune de Parigné

Église Notre-Dame de Parigné (Ille-et-Vilaine)

Collecte de dons : 23 546 €
Aide directe Fondation : 8 000 €



© Commune de Parigné

Le patrimoine roman

Le Programme Patrimoine roman a pour objectif de soutenir la préservation et la restauration d'édifices d'architecture romane, dont certains se trouvent en situation de péril. Un comité composé de spécialistes en art et architecture romane s'est réuni en juin 2023 pour sélectionner les deux projets soutenus à l'occasion de cette 1^{ère} édition :

- ▶ l'église prieurale Notre-Dame de Vizille (Isère) et son remarquable portail roman, à hauteur de 40 000 €.
- ▶ l'église San Parteo de Lucciana (Haute-Corse), l'un des premiers édifices de style roman de l'île, à hauteur de 69 000 €.

Ce programme bénéficie du soutien d'IDI.

“ À un moment où l'avenir de bien des églises romanes - y compris quelques chefs-d'œuvre - semble incertain, faute de moyens pour les entretenir et les restaurer, l'engagement de la Fondation du patrimoine et de généreux donateurs apparaît comme une manne aussi inespérée qu'indispensable. ”



© Éliane Vergnolle

Éliane Vergnolle,
Membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres et membre du comité de sélection du Programme Patrimoine roman

Le chantier de Notre-Dame

La flèche apparaît à nouveau dans le ciel de Paris



Le 14 avril 2019, les flammes ravageaient la cathédrale Notre-Dame de Paris. La Fondation du patrimoine s'est mobilisée dès le soir de l'incendie pour collecter des dons et apporter ses garanties et sa rigueur dans l'élan planétaire de générosité. Ce sont ainsi plus de 236 000 donateurs particuliers, entreprises, associations et collectivités qui ont répondu à l'initiative de la Fondation. Les sommes collectées sont destinées au financement du chantier de reconstruction de la cathédrale.

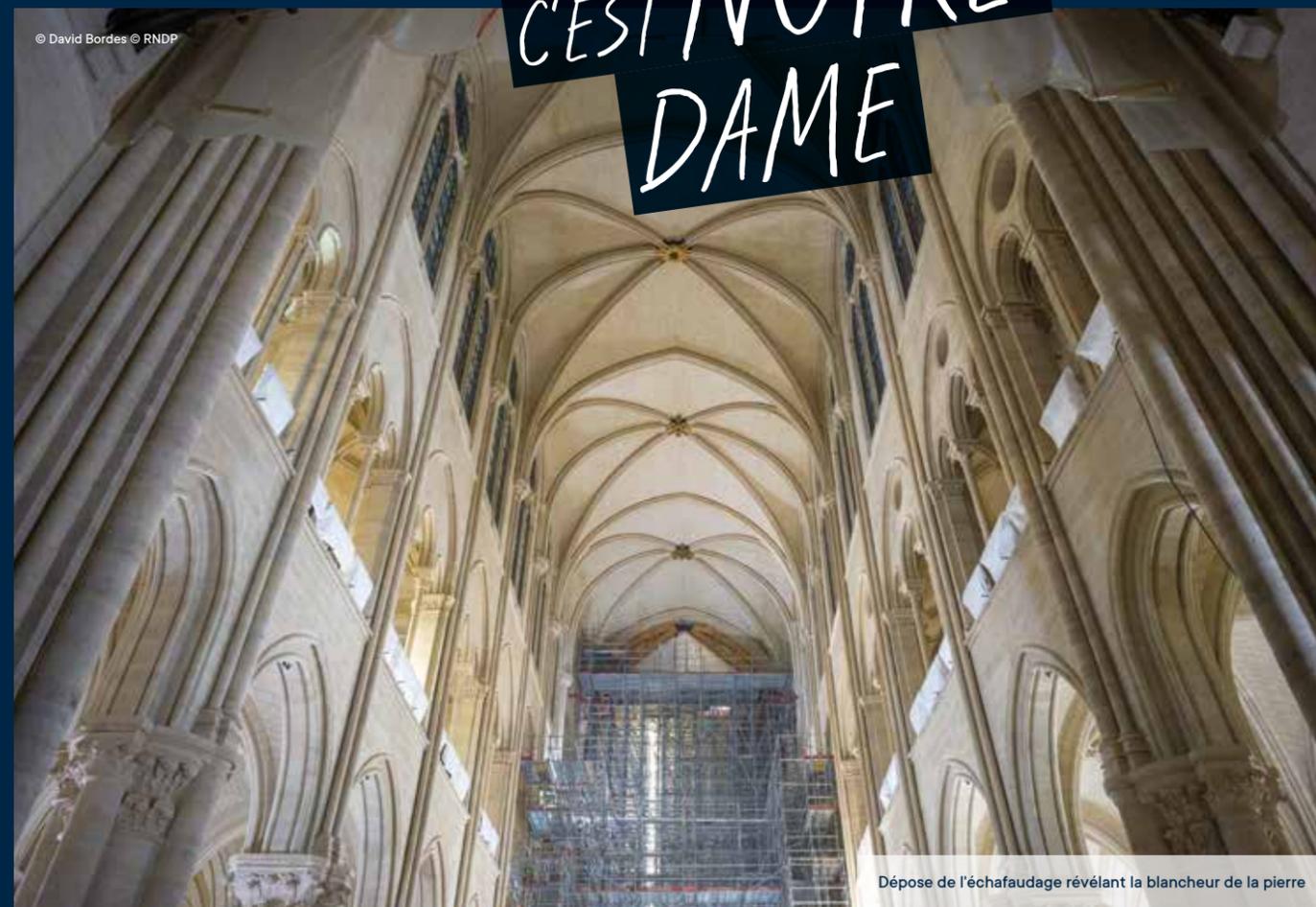
La Fondation du patrimoine a versé 75,4 M€ en 2023 pour permettre la reconstruction des charpentes de la nef, du chœur et de la flèche qui culmine désormais dans le ciel parisien, et les derniers travaux à l'intérieur de la cathédrale.

La Fondation du patrimoine se réjouit des perspectives de réouverture au public de cet emblème annoncée en décembre 2024.

Près de
250
entreprises et ateliers d'art
impliqués dans la restauration
de la cathédrale



PARCE QUE
C'EST NOTRE
DAME



Sauver grâce au Loto du patrimoine



Plus sur portailpatrimoine.fr



AVANT

Avec plus de 850 sites sélectionnés, dont 118 en 2023, la **Mission pour le patrimoine en péril**, confiée à Stéphane Bern et opérée par la Fondation du patrimoine, a révélé l'intérêt du grand public et des médias pour la richesse et le potentiel d'attractivité du patrimoine local. En témoigne le succès du Loto du patrimoine commercialisé par FDJ qui, depuis sa création, a apporté 155 M€. Au total, la Mission pour le patrimoine en péril a mobilisé près de 280 M€ grâce au Loto, au mécénat d'entreprise dont Les Mutuelles AXA, aux collectes de dons et aux crédits du ministère de la Culture. Six ans après le lancement de la Mission, les résultats sont concrets. Aujourd'hui, **65 % des projets sont d'ores et déjà sauvés : 260 chantiers sont en cours et 300 sont terminés.** Le renouvellement de la convention encadrant la Mission Patrimoine entre le ministère de la Culture, FDJ et la Fondation du patrimoine a acté le prolongement du partenariat jusqu'en 2024.

SAUVÉ

L'extérieur du **château du Haut-Buisson à Cherré-Au (Sarthe)** a pu être restauré grâce au Loto du patrimoine et à un don du prince Albert II de Monaco, le château ayant appartenu auparavant à la princesse Alice de Monaco.

Loto du patrimoine : 500 000 €
Collecte de dons : plus de 513 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 15 000 € du club de mécènes de la Sarthe
Aide directe Fondation : 20 000 €

APRÈS



© Mémoire Pleine

En 2023 :

28,4 M€

mobilisés grâce
aux jeux Mission Patrimoine de FDJ

5,2 M€

de dons, mécénats, parrainages
et ressources de la
Fondation du patrimoine

“ Il est certain que, sans la Mission Patrimoine et la Fondation du patrimoine, l'église Saint-Laurent des Senades n'aurait pas pu être sauvée. Nous avons été guidés, aidés, encouragés par la Fondation du patrimoine dans notre folle entreprise de sauvetage et en sommes infiniment reconnaissants. ”



Amélie Faure, co-proprétaire de l'église Saint-Laurent des Senades aux Islettes (Meuse)

Loto du patrimoine : 500 000 €

Une fois sécurisé, le **castellas de Roquemartine à Eyguières (Bouches-du-Rhône)** sera ouvert au public.



© Guillaume de Laubier

Merci

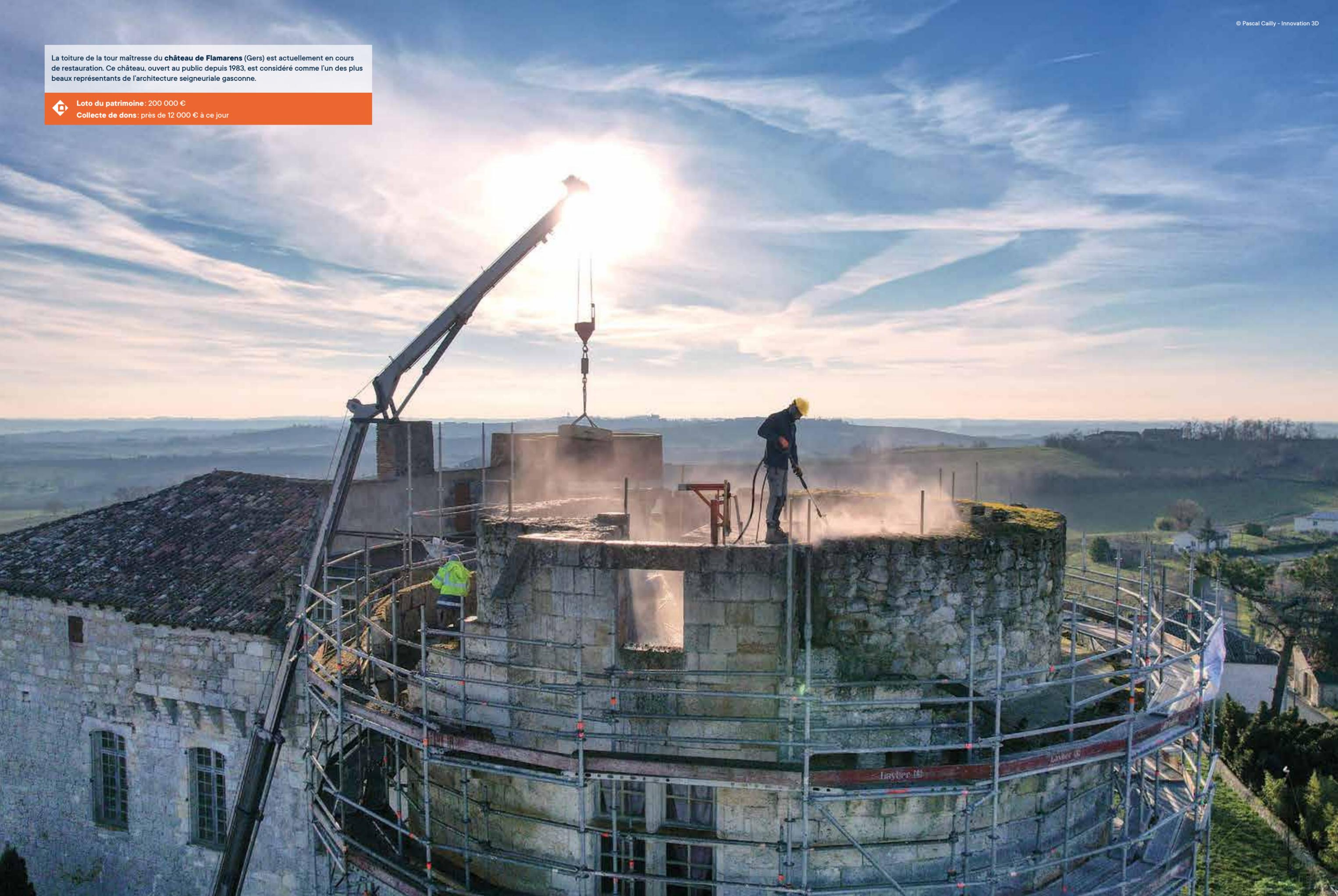
Merci aux partenaires et mécènes de la Mission Patrimoine :
Le ministère de la Culture
FDJ
Les Mutuelles AXA
Et bien sûr **Stéphane Bern** pour leur engagement.

La toiture de la tour maîtresse du **château de Flamarens** (Gers) est actuellement en cours de restauration. Ce château, ouvert au public depuis 1983, est considéré comme l'un des plus beaux représentants de l'architecture seigneuriale gasconne.



Loto du patrimoine : 200 000 €

Collecte de dons : près de 12 000 € à ce jour



80 variétés de tilleuls vont être plantés dans le **parc du château de Regnière-Écluse** (Somme), afin de trouver une solution à la disparition annoncée des hêtres en raison du réchauffement climatique.

Programme Patrimoine naturel et Biodiversité: 15 000 €
Mécénat d'entreprise: 1 000 € du club de mécènes de Picardie

Préserver et transmettre le patrimoine naturel et la biodiversité

Dès sa création en 1996, la Fondation du patrimoine a reçu pour mission de préserver le patrimoine naturel : les paysages, les milieux naturels, les espèces animales et végétales. Paysages et terroirs font partie de l'identité des territoires et constituent un bien précieux à transmettre aux générations futures.

Aujourd'hui, l'accélération du changement climatique et l'érosion de la biodiversité font de la préservation de l'environnement une priorité pour la Fondation, autour de laquelle celle-ci souhaite fédérer ses partenaires, ses financeurs et ses bénéficiaires, grâce à un ancrage territorial fort.

L'ensemble des actions de la Fondation contribue à un aménagement durable des territoires, en préservant la beauté des paysages, le bâti traditionnel et la biodiversité qu'ils abritent.

Nos partenaires

L'action de la Fondation du patrimoine en faveur du patrimoine naturel et de la biodiversité est accomplie avec de nombreux partenaires, dont :

- Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires**
- L'Association des maires ruraux de France**
- La Fédération des Parcs naturels régionaux de France**
- La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels**
- La Fondation GoodPlanet**
- La Fondation de la Mer**
- La Ligue pour la Protection des Oiseaux**
- Le Muséum national d'Histoire naturelle**
- Réserves naturelles de France**
- Voies navigables de France**



Plus sur portailpatrimoine.fr

Un conseil scientifique

Le conseil scientifique réunit des experts dans les domaines de l'écologie, du développement durable et de la biodiversité. Il aide la Fondation à définir ses orientations stratégiques et l'accompagne dans la recherche de projets à fort impact environnemental. Il est composé de :



Henri Bava
Président de la Fédération française des architectes paysagistes



Pascal Berteaud
Directeur général du Cerema



Alexandra Bonnet
Directrice de l'École nationale supérieure de paysage



Albane Godard
Consultante activités humaines à forts impacts environnementaux et chercheuse indépendante



Jean Jalbert
Directeur général de la Tour du Valat



Christine Leconte
Architecte DPLG, ancienne Présidente du Conseil national de l'Ordre des architectes



Serge Muller
Professeur émérite du Muséum national d'Histoire naturelle

Le programme Patrimoine naturel et Biodiversité

Lancé en 2009, ce programme soutient des projets de lutte contre l'érosion de la biodiversité et le changement climatique, via la restauration du bâti de façon plus durable, la préservation de parcs et jardins, de paysages, d'espaces naturels et d'habitats d'espèces rares ou menacées. Ce programme bénéficie du soutien de Primagaz.

Élevage de chèvres poitevines (Poitou-Charentes), 3^e prix pour l'agrobiodiversité animale 2023



Le prix pour l'agrobiodiversité animale

Ce prix, décerné chaque année depuis 2012, soutient des actions de préservation et de valorisation des races agricoles françaises à faible effectif, représentatives d'un patrimoine génétique unique.

Avec le soutien du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et grâce au mécénat de Ceva Santé Animale.

Des arbres têtards sont replantés dans le Marais Poitevin (Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vendée), permettant ainsi de reconstituer la trame arborée qui était menacée de disparition.

 Programme Patrimoine naturel et Biodiversité : 45 000 €
Collecte de dons : plus de 15 000 € à ce jour
Fonds Impact : 200 000 €
Mécénat d'entreprise : 5 000 € du club de mécènes de Vendée
Aide directe Fondation : 16 000 €

LE PATRIMOINE NATUREL ET LA BIODIVERSITÉ :

Plus de
350
projets soutenus

◆
En 2023 :

2,3 M€
d'aides accordées

46
projets soutenus

“ Animer un réseau de bénévoles, nouer des partenariats, susciter de l'intérêt et mobiliser pour préserver le patrimoine naturel et la biodiversité sont au cœur des ambitions de la délégation Aquitaine. Le patrimoine naturel et paysager accompagne le patrimoine bâti, l'un ne va pas sans l'autre. ”



Léna Dos,
Déléguée thématique Patrimoine naturel et Biodiversité en Aquitaine

Notre impact environnemental

Rendre la France plus belle et plus durable

Au-delà du soutien financier qu'elle apporte, la Fondation du patrimoine entend désormais mesurer l'impact des projets qu'elle soutient. Pour cela, des indicateurs d'impact ont été créés pour analyser la portée des projets favorisant la transition énergétique du patrimoine bâti ou la protection des espaces naturels. Ces indicateurs sont issus d'une étude d'impact environnemental réalisée avec le cabinet I Care et le bureau d'études EcoZimut en 2023.

Exemple d'un projet soutenu : la "Tour de biodiversité"



© Laurent Laine

Objectifs

- 10 espèces** protégées dont l'environnement est préservé
- 454 kWh/m²/an** de réduction de la consommation énergétique
- 5 ha** d'espaces naturels gérés durablement
- 90 %** de part d'éco-matériaux ou de matériaux locaux utilisés

Le projet "Tour de biodiversité" vise à la réhabilitation d'une tour du **château de Belmont** (Gers) en sanctuaire de biodiversité. Elle deviendra un lieu d'observation et de nidification pour des espèces protégées et accueillera une salle pédagogique de sensibilisation aux enjeux environnementaux et à l'éco-construction.

Programme Patrimoine naturel et Biodiversité : 55 000 €

Les projets soutenus permettent de répondre à 6 objectifs de développement durable de l'ONU :



ÉCO-RESTAURATION

L'exemple de l'ancienne abbaye de Maroilles

La restauration de la grange dîmière de l'ancienne abbaye de Maroilles (Nord), siège du Parc naturel régional de l'Avesnois, se veut exemplaire à plus d'un titre : préservation du bâti ancien, efficacité énergétique des bâtiments, utilisation d'éco-matériau, valorisation de la filière bois issu du bocage environnant, promotion de la biodiversité et chantier d'insertion socio-professionnelle.

Mécénat d'entreprise : 50 000 € de Primagaz
Programme Patrimoine Emploi : 50 000 €



BIODIVERSITÉ

Restauration des milieux naturels de la Sapia

Au coeur du Parc naturel régional du Pilat (Loire), la Sapia se caractérise par la présence d'une grande diversité d'habitats et d'espèces. Le terrain a été artificialisé, envahi par les résineux et a vu disparaître une partie de ses milieux humides. Porté par la Ligue pour la Protection des Oiseaux Loire, le projet a permis de mettre en œuvre un plan de gestion pour maintenir, restaurer et développer la biodiversité.

Programme Patrimoine naturel et Biodiversité : 20 000 €
Collecte de dons : 1 550 €



Valoriser le patrimoine touristique local



Le patrimoine au service du développement rural

L'objectif du programme "Patrimoine et Tourisme local", lancé en 2022 et soutenu par Airbnb à hauteur de 5,6 M€, est d'accompagner financièrement des projets qui participent à l'embellissement et à la revitalisation des territoires ruraux et petites villes.

Ce programme encourage les propriétaires publics et privés dans leurs projets de restauration qui ont pour dessein de favoriser et dynamiser le tourisme de proximité en contribuant au développement de l'offre culturelle locale et de l'attractivité du territoire.

Ce programme permettra de soutenir jusqu'à 200 projets en trois ans. Une majorité d'entre eux ont pour objectif d'accueillir du public. Néanmoins, la mise en location, l'existence ou le projet d'établissement de relations commerciales entre les porteurs de projets et Airbnb ne constituent pas une condition ou un critère dans l'identification et la sélection des projets. Ces derniers sont choisis par un comité de sélection organisé par la Fondation du patrimoine.

Programme Patrimoine et Tourisme local : 30 000 €
 Mécénat d'entreprise : 187 500 € de Gecina et 5 000 € du club de mécènes d'Île-de-France
 Collecte de dons : 2 596 €

Inauguration en septembre 2023 de la halle médiévale de Milly-la-Forêt (Essonne) restaurée. Monument emblématique de la commune, elle est un lieu de rassemblement tout au long de l'année.



Le moulin Gouré à Louresse-Rochemenier (Maine-et-Loire), l'un des derniers moulins-caviers de l'Anjou, retrouvera son allure d'origine et pourra à nouveau moulinier après restauration.

Programme Patrimoine et Tourisme local : 20 000 €
 Mécénat d'entreprise : 20 000 € du club de mécènes du Maine-et-Loire
 Collecte de dons : 11 290 € à ce jour

“ Je trouve formidable qu'un mécène de cette envergure soit engagé dans un projet du nord Côte-d'Or. Cette récompense est une reconnaissance de mon engagement à sauver ce bâtiment situé dans une commune de 240 habitants pour y accueillir les visiteurs d'ici et d'ailleurs et ainsi participer à l'activité et l'attractivité du Châtillonnais. ”



Propriétaire des Villas du Parc en Bourgogne à Vanvey (Côte-d'Or), lauréat du programme en mai 2023

Depuis 2022 :

3,2 M€
engagés

124
projets soutenus

près de

60 %

des projets en cours de travaux ou déjà sauvés

Développer l'emploi, l'économie locale et l'insertion

Favoriser l'emploi et l'insertion grâce au patrimoine



Plus sur portalpatrimoine.fr

La restauration du patrimoine soutient le développement économique des territoires. Elle est un réel levier d'emploi et de formation vers des métiers en tension et d'insertion socio-professionnelle. L'étude sur l'impact socio-économique de la Fondation du patrimoine a permis d'estimer à près de 16 000 le nombre d'emplois créés ou maintenus sur une année grâce aux projets qu'elle soutient.

Plus de 900 personnes bénéficient chaque année de projets d'insertion grâce aux partenaires et chantiers soutenus par la Fondation, notamment dans le cadre de son programme Patrimoine Emploi.

Programme Patrimoine Emploi : 30 000 €
Mécénat d'entreprise : 75 000 € de la Fondation TotalEnergies

Des travaux de consolidation et d'entretien des vestiges du **château du Wildenstein à Kruth** (Haut-Rhin), situé sur un piton rocheux à 670 mètres d'altitude, sont réalisés avec l'association d'insertion Patrimoine et Emploi. Ils permettront de sécuriser le site pour les visiteurs.



© Patrimoine et Emploi

Programme Patrimoine Emploi : 30 000 €

L'**Atelier de la Pierre d'Angle** (Oise) est un centre de formation géré par la fondation Apprentis d'Auteuil, dédié à la taille de pierre et au bâti ancien. Il forme des personnes éloignées de l'emploi à la restauration du patrimoine local, dans le cadre de chantiers d'insertion.



© Svend Andersen / Apprentis d'Auteuil

“ Transmettre mon savoir-faire de taille de pierre à ces jeunes bénévoles est une expérience passionnante et gratifiante. J'en apprend autant d'eux qu'ils en apprennent de moi ! Leur enthousiasme à découvrir notre patrimoine, et leur motivation à le préserver, sont une inspiration constante.

Gabriel Isidoro,
Maître tailleur de pierre

”



© Fondation du patrimoine

L'association **Fort Dugommier de Collioure** (Pyrénées-Orientales) organise avec l'Union Rempart des chantiers de bénévoles pour restaurer ce joyau de l'architecture militaire du XIX^e siècle.

Collecte de dons : plus de 67 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 40 000 € de la Fondation TotalEnergies
Partenariat Union Rempart : 2 400 €
Aide directe Fondation : 28 000 €

Merci

Ces partenaires nous accompagnent en finançant ou en mettant en œuvre des projets d'insertion et de formation :

Fondation TotalEnergies
Union Rempart

La Fondation abritée Belle Main pour la sauvegarde et la transmission des savoir-faire

La Fondation Belle Main a pour objet de soutenir la préservation et la restauration d'éléments de patrimoine mobilier en priorité. Elle concourt ainsi au maintien et au développement des connaissances et des pratiques manuelles. Chaque année, cette Fondation apporte son concours à une trentaine de projets visant à sauvegarder et transmettre les savoir-faire rares et menacés.



© Commune de Beaulieu-lès-Loches

Restauration des stalles du XV^e siècle de l'église abbatiale de Beaulieu-lès-Loches (Indre-et-Loire)

Notre impact économique



Plus sur portalpatrimoine.fr

Favoriser l'attractivité économique locale et la création d'emplois durables

La restauration du patrimoine génère d'importantes retombées économiques à travers le développement de nouvelles activités sur les sites restaurés et la création d'emplois non délocalisables. Ainsi, dans le Calvados, le manoir Saint-Hippolyte du Bout des Prés à Saint-Martin-de-la-Lieue a été restauré et héberge désormais les services administratifs d'une coopérative agricole. Il permet la vente de fromages locaux. Certains projets ont un impact direct sur le

développement de la fréquentation touristique du territoire, comme l'ancienne mairie de Margency (Val d'Oise), qui proposera une activité d'hôtellerie une fois réhabilitée. Enfin, d'autres projets permettent d'impulser une dynamique sociale sur le territoire. C'est le cas du Centre Salvandy à Condom (Gers) qui accueillera, après travaux, un tribunal de proximité, des services publics et parapublics, ainsi qu'un espace de coworking et une pépinière d'entreprises.



© Alain Reignaul

Manoir Saint-Hippolyte du Bout des Prés à Saint-Martin-de-la-Lieue (Calvados)

Fonds Impact : 300 000 €

Notre impact social

Favoriser la cohésion sociale et territoriale

Collecte de dons : plus de 250 000 € à ce jour
Aide directe Fondation et mécénat local : 204 660 €



© Nathalie Presles

Bateau thonier Biche à Lorient (Morbihan)

L'identité d'un territoire se construit autour du patrimoine ; le sauvegarder rassemble les habitants et renforce la cohésion sociale. Réinventer le patrimoine en lui donnant de nouveaux usages permet ainsi aux citoyens de se réapproprier le patrimoine local. Les nouvelles activités développées dans les lieux patrimoniaux sont également souvent vecteurs de liens sociaux. C'est le cas du bateau thonier Biche à Lorient (Morbihan), dont le chantier ouvert au public permet de sensibiliser au patrimoine maritime et aux métiers de la navigation. Des sorties en mer sont régulièrement

proposées, notamment à des groupes de personnes en situation de handicap. La réhabilitation de biens patrimoniaux permet aussi d'y développer de nouvelles fonctions sociales. Ainsi, l'ancien carmel d'Avignon (Vaucluse) deviendra un lieu de vie intergénérationnel, avec une quarantaine de logements étudiants et une dizaine de logements seniors. De même, la restauration du groupe scolaire Monanges à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) permettra d'accueillir deux habitats partagés de l'association L'Arche, destinés à des adultes porteurs de handicap mental.

Inauguration de la maison forestière du Spitzberg à Dabo (Moselle) en juin 2023

- Collecte de dons: 43 539 €
- Loto du patrimoine: 174 000 €
- Mécénat d'entreprise: 19 000 € du club de mécènes de Moselle
- Aide directe Fondation: 22 208 €
- Prix du mécénat populaire: 4 000 €

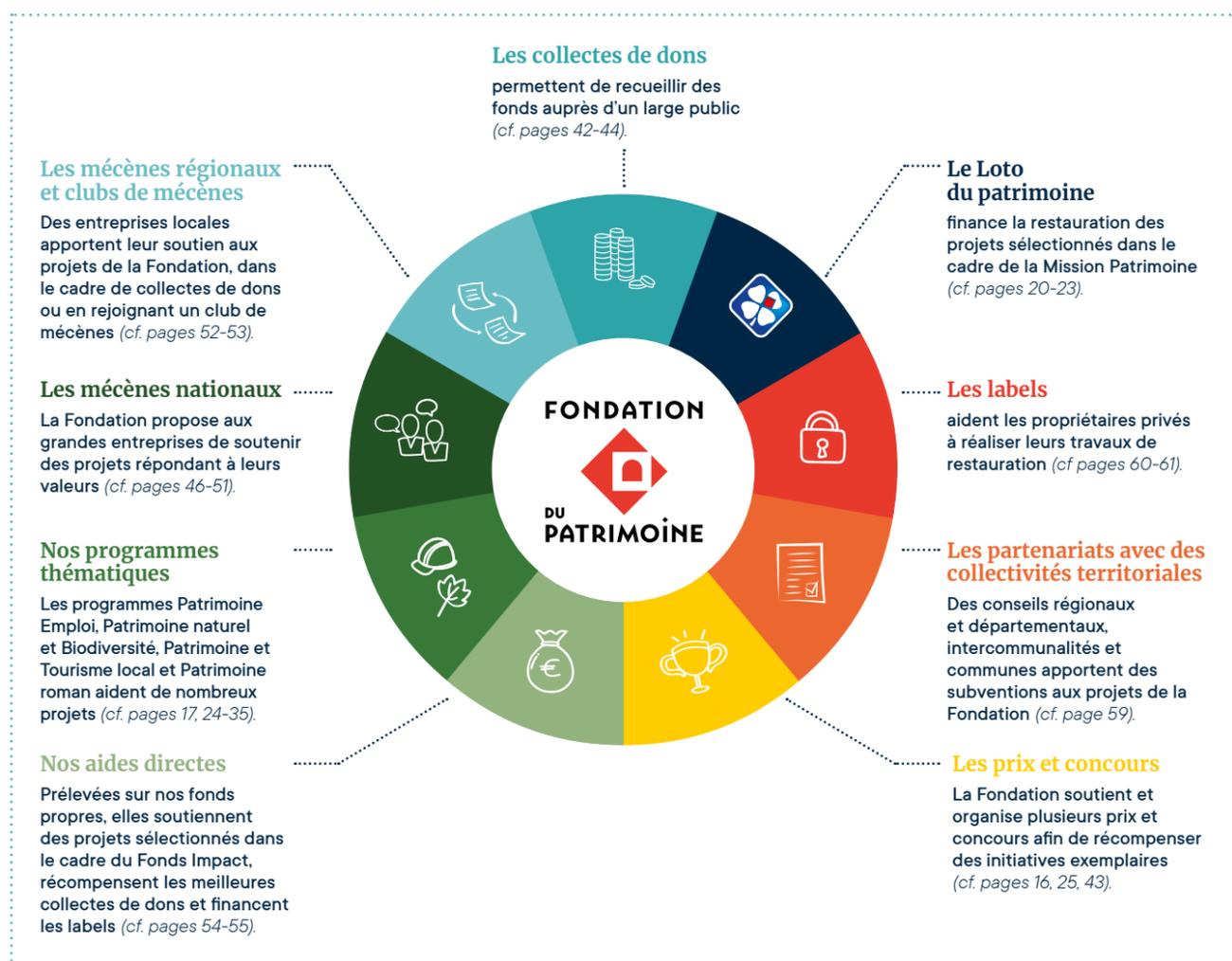


Notre ingénierie financière

Sauver le patrimoine, c'est possible grâce à une mobilisation collective !

La Fondation du patrimoine déploie son ingénierie financière en accompagnant chaque projet pour trouver des financements complémentaires publics et privés : dons, mécénats, aides fiscales, subventions des collectivités, aides directes de la Fondation et Loto du patrimoine.

L'organisation d'une collecte de dons est l'outil premier de la Fondation : en effet, elle permet non seulement de drainer des fonds du grand public mais aussi de susciter un élan populaire en faveur du projet. Cela crée un effet d'entraînement pour motiver d'autres acteurs publics et privés à participer.



Notre accompagnement



PORTAIL DU PATRIMOINE



Plus sur portailpatrimoine.fr

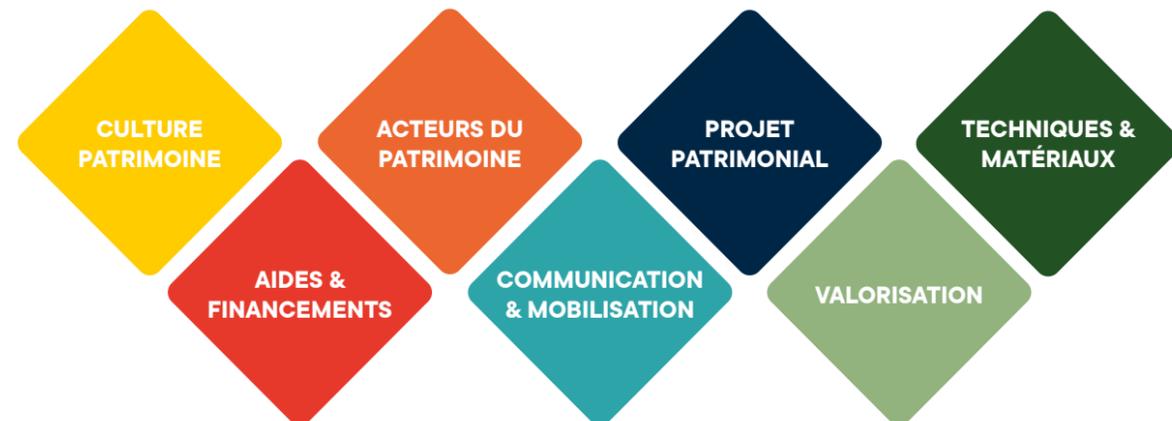
www.portailpatrimoine.fr

En 2022, la Fondation du patrimoine a renforcé son accompagnement des propriétaires en lançant le Portail du patrimoine, un site d'information gratuit au service de la réussite des projets de restauration et de valorisation du patrimoine. Initialement dédié aux collectivités et aux porteurs de projets publics, il s'est enrichi pour proposer de nouveaux contenus davantage tournés vers les particuliers, en 2023.

Réalisé grâce au soutien du ministère de la Culture et du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le Portail du patrimoine a pour objectif de répondre aux différentes questions que les porteurs de projet se posent à chaque étape de leur projet de restauration : qui solliciter pour m'aider dans mon projet ? Quelles sont les aides financières existantes ? Comment valoriser mon site ? L'approche

se veut pédagogique, accessible et inspirante grâce à des dossiers thématiques complets, des vidéos témoignages et des guides pratiques.

Le Portail propose régulièrement de nouveaux contenus, avec les contributions de ses partenaires, notamment : l'Agence nationale de la cohésion des territoires, en particulier au titre du programme "Petites villes de demain", l'Union Rempart, la Fédération des parcs naturels régionaux de France, Petites Cités de Caractères de France, Les Plus Beaux Villages de France, la Demeure Historique, Réinventer le patrimoine, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement et le Centre de Ressources pour la Réhabilitation Responsable du Bâti Ancien (CREBA).



- Des contenus pratiques et pédagogiques
- Une interface gratuite et facile d'accès
- Un accompagnement à toutes les étapes
- L'expertise de la Fondation et de ses partenaires
- Des témoignages et retours d'expérience



Nos garanties pour les donateurs



Une sécurité dans la gestion des fonds

La Fondation du patrimoine est soumise aux contrôles de ses commissaires aux comptes et de la Cour des comptes.



Un contrôle de la qualité architecturale

Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi. Les dons collectés sont reversés à la fin des travaux, une fois leur qualité et leur conformité vérifiées. De nombreux projets sont menés en concertation avec les architectes des bâtiments de France (ABF) et les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE).



Des réductions d'impôts

66 % pour l'impôt sur le revenu ;
75 % pour l'impôt sur la fortune immobilière ;
60 % pour l'impôt sur les sociétés.



Des frais de gestion faibles

94 % des dons sont dédiés aux travaux et seulement 6 % au suivi administratif et au fonctionnement.

Nos atouts pour les propriétaires de patrimoine



Notre proximité

21 délégations régionales pour vous rencontrer et vous accompagner dans votre projet.



Des aides financières complémentaires

Nous pouvons attribuer des aides complémentaires grâce à notre réseau de mécènes et de partenaires.



Notre reconnaissance d'utilité publique

qui nous permet d'émettre des reçus fiscaux.



Un allègement des tâches administratives

Nous traitons les dons, remercions les donateurs et leur adressons leurs reçus fiscaux.



Un accompagnement personnalisé

dans l'organisation et le bon déroulement de la collecte de fonds.



Des donateurs confiants

qui soutiennent des projets de qualité, en toute transparence.



Notre notoriété et expérience

Forts de plus de 25 ans d'expérience, nous sommes l'organisme privé qui mobilise le plus de mécénat en France en faveur du patrimoine.

Les collectes de dons



Plus sur portalpatrimoine.fr

Mode d'action privilégié de la Fondation du patrimoine depuis 25 ans, le mécénat populaire, ou financement participatif au travers de collectes de dons, aide à compléter les tours de table des propriétaires, représentant en moyenne près de 10 % du plan de financement d'un projet. Au-delà des fonds mobilisés, les animations des campagnes de dons sont l'occasion de réunir et de fédérer les communautés : habitants, nouveaux arrivants, touristes et acteurs économiques locaux. Les collectes s'appuient avant tout sur des moments de convivialité et de partage, et une mobilisation locale qui vient soutenir l'engagement et les efforts des porteurs de projet. Lors du week-end des Journées européennes du patrimoine, les équipes

de la Fondation ont tenu près de 40 stands répartis sur des sites de toutes les régions pour présenter la Fondation et collecter des dons. L'année 2023 est une nouvelle année de croissance pour les collectes grand public de la Fondation du patrimoine. 21,1 M€ de dons ont en effet été récoltés (17 M€ en 2022), soit une augmentation de 24 %. La Fondation a reçu le soutien de 60 900 donateurs en 2023 (41 800 en 2022), soit une hausse de 46 % du nombre de donateurs. Ces résultats s'expliquent notamment par le lancement d'une collecte nationale en faveur de la sauvegarde du patrimoine religieux de nos villages (10 353 donateurs ont mobilisé 2,1 M€ au 31/12/2023, cf. pages 14-15).



La Halle de Revel et son beffroi (Haute-Garonne), lieu de vie central, pourront après travaux continuer à accueillir l'un des plus beaux marchés de France, le siège de l'office du tourisme, ainsi que de nombreuses manifestations culturelles, festives et touristiques.

© Mairie de Revel / A. Moreau

Collecte de dons : plus de 65 000 € à ce jour



Une fois restaurée, la **glacière municipale d'Étel** (Morbihan) accueillera l'office de tourisme d'Étel, ainsi que des collections du musée des thoniers d'Étel. Un espace sera dédié à l'exposition des enjeux de la préservation des milieux marins et du développement durable sur ce site naturel.

© Fondation du patrimoine

Collecte de dons : plus de 162 000 € à ce jour
Prix du mécénat populaire : 6 000 €
Loto du patrimoine : 406 000 €
Aide directe Fondation : 50 000 €

Les prix du mécénat populaire

Les "Prix du mécénat populaire" récompensent les communes et les associations ayant mobilisé de façon exemplaire la population et le tissu économique local en faveur d'un projet de sauvegarde du patrimoine. En 2023, la Fondation du patrimoine a décerné cinq prix : à la commune de **Saint-Gengoux-le-National** (Saône-et-Loire) pour la restauration de l'église, à la commune de **Meung-sur-Loire** (Loiret) pour la restauration de la Porte d'Amont, à la commune d'**Étel** (Morbihan) pour la restauration de la glacière municipale, à la commune d'**Abriès-Ristol** (Hautes-Alpes) pour la restauration du chalet de la Médille et à l'association diocésaine de la Martinique (Martinique) pour la restauration de l'église du Sacré-Cœur de Balata à **Fort-de-France**. Le "Prix du public" choisi sur les réseaux sociaux a été décerné à la commune de **Sainte-Croix-en-Jarez** (Loire) pour la restauration de la Chartreuse et de l'église.



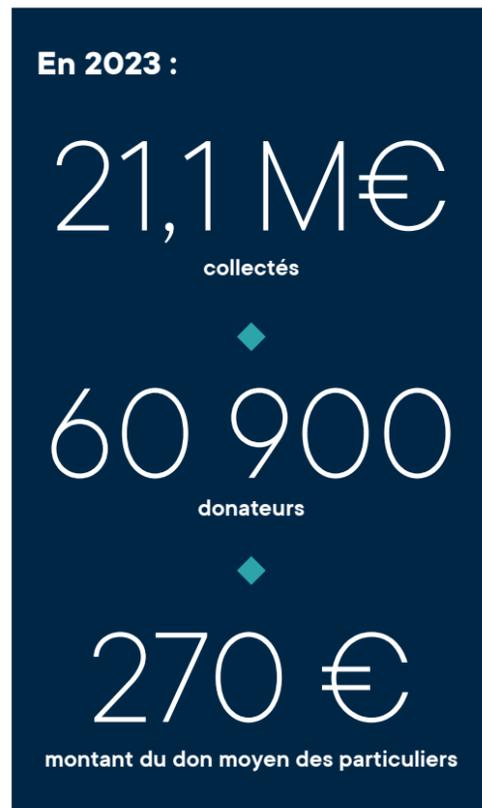
Le ministère de la Culture et la Fondation du patrimoine ont lancé en 2023 une collecte nationale pour préserver les ruines du **village martyr d'Oradour-sur-Glane** (Haute-Vienne), dans lequel 643 personnes ont été victimes de la barbarie nazie le 10 juin 1944, et qui est devenu l'un des hauts lieux de la mémoire nationale.

© Benoit Sadry

Collecte de dons : plus de 902 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 1 M€ de Dassault Histoire et Patrimoine

“ Le drame qui s'était déroulé à Oradour-sur-Glane en 1944 fut révélé à la France après l'armistice de 1945. J'avais alors 7 ans et j'entendais mes parents et leurs proches évoquer ces atrocités lors desquelles périrent femmes et enfants dans l'église du village qui fut incendiée. Cela m'a beaucoup marquée. C'est pour cette raison que j'ai souhaité contribuer par un don à la sauvegarde de ce village martyr et de sa mémoire, lors de la commémoration du 80^e anniversaire de cette tragédie. ”

Donatrice alsacienne, ayant fait un don de 500 000 € pour la sauvegarde d'Oradour-sur-Glane



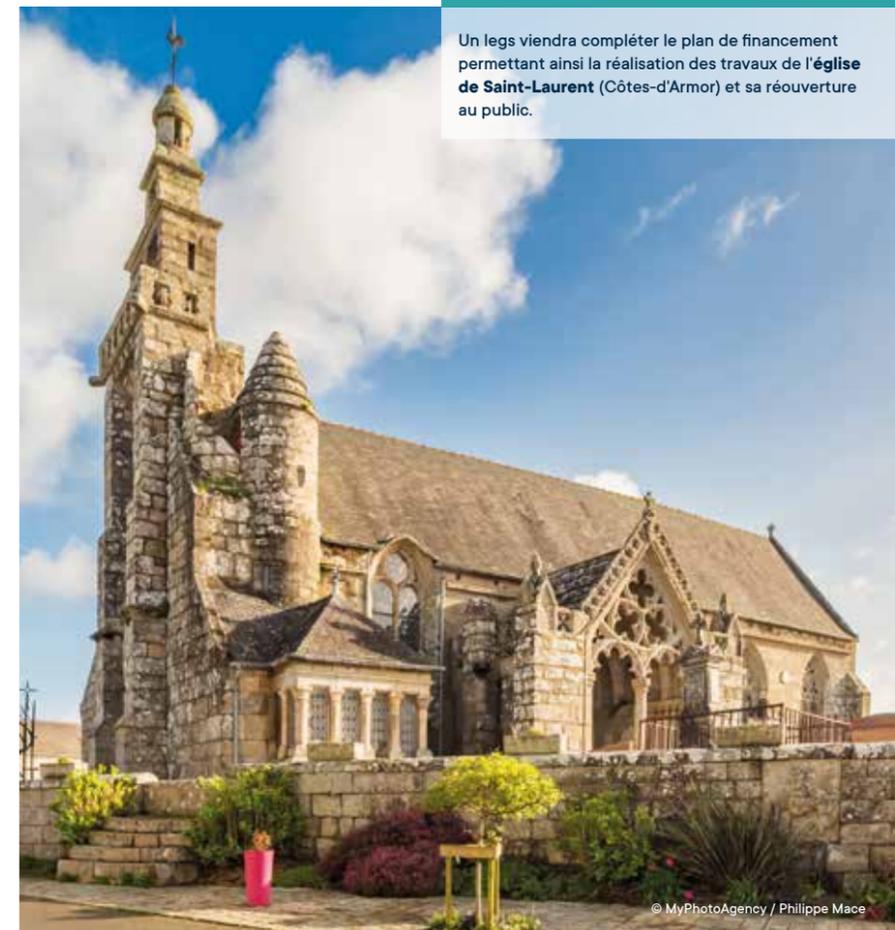
Les legs, donations et assurances-vie

Collecte de dons : près de 14 000 € à ce jour

Un legs viendra compléter le plan de financement permettant ainsi la réalisation des travaux de l'**église de Saint-Laurent** (Côtes-d'Armor) et sa réouverture au public.

Le patrimoine est cette part de l'héritage que nous choisissons de transmettre aux générations suivantes. La Fondation du patrimoine offre aux testateurs la possibilité de s'ancrer dans l'histoire, en sauvant notre patrimoine commun pour les générations futures.

- ▶ Exonérée de droits de succession ou de donation, la Fondation du patrimoine dispose de la totalité du montant du **legs** ou de la **donation** pour l'exercice de sa mission de sauvegarde du patrimoine sur tout le territoire national.
- ▶ Un **don sur succession**, de biens reçus en héritage dans l'année, permet au donateur de réduire ses droits de succession.
- ▶ Souscrire une **assurance-vie** au profit de la Fondation garantit le versement d'un capital ou d'une rente au décès de l'assuré.



© MyPhotoAgency / Philippe Mace



Contact privilégié

Ann Sophie de Jotemps
transmission@fondation-patrimoine.org
09 80 80 99 98



© F. Jotemps

Le mécénat d'entreprise



Plus sur portalpatrimoine.fr

La Fondation du patrimoine mobilise le mécénat de plus de 2 300 entreprises de toutes tailles et de secteurs économiques variés. Celles-ci consacrent, dans le cadre de leur politique de responsabilité sociétale des entreprises, une partie de la valeur économique qu'elles ont créée à des projets locaux, durables et de qualité, identifiés et suivis par la Fondation du patrimoine.



Inauguration en octobre 2023 de la collégiale Saint-Rémy de Fénétrange (Moselle) en présence de membres de la famille Dassault

Dassault Histoire et Patrimoine

Le Groupe Dassault et la Fondation du patrimoine ont conclu en 2021 un partenariat d'une durée de dix ans afin de soutenir la sauvegarde de trésors de notre patrimoine à travers la France. Grâce à ce mécénat, le Groupe Dassault souhaite mettre en lumière les personnalités de l'histoire de France et faciliter l'accès du plus large public aux sites qui en portent la mémoire. En 2023, Dassault Histoire & Patrimoine a retenu 5

Collecte de dons : 6 285 €
Mécénat d'entreprise : 70 000 € de Dassault Histoire et Patrimoine et 5 000 € du club de mécènes de Moselle
Aide directe Fondation : 15 000 €

projets de restauration dans le cadre de ce partenariat, à hauteur d'1 M€ : l'âtre Saint-Saturnin à Blois (Loir-et-Cher), la maison de l'intendance du Jardin des Plantes à Montpellier (Hérault), les archives de la Légion d'honneur à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), la collégiale Saint-Rémy de Fénétrange (Moselle) et les ateliers Lorin à Chartres (Eure-et-Loir).

© MyPhotoAgency / Christian Prêteur

La Fondation TotalEnergies

Depuis 2006, la Fondation TotalEnergies est engagée auprès de la Fondation du patrimoine pour soutenir des projets de patrimoine, situés dans les territoires, qui placent la jeunesse, l'emploi, la formation professionnelle et l'insertion au cœur de leurs priorités.

En 2023, 14 sites représentant 25 M€ de travaux ont été soutenus, parmi lesquels l'ancienne grange de Quaëdyre à Villeneuve d'Ascq (Nord) au cœur du musée de Plein Air, qui est à la fois un conservatoire des savoir-faire et un espace vivant de tourisme et de culture locale, ou le château Solar à Castelmoron-sur-Lot (Lot-et-Garonne) qui abrite l'hôtel de ville. Il sera bientôt ouvert au public qui pourra admirer ses remarquables décors néo-mauresques. Citons également le parc des Sources de Vichy (Allier) qui réserve 10 000 heures à la formation et l'insertion de personnes éloignées de l'emploi sur le chantier.

“ Partenaires depuis 2006, la Fondation TotalEnergies et la Fondation du patrimoine ont établi une véritable relation de confiance et ont évolué ensemble pour toujours mieux nourrir les ambitions qu'elles partagent. Ainsi, en s'attachant à mettre le patrimoine en support de formation et d'apprentissage, elles donnent à la jeunesse les moyens d'un avenir meilleur mais aussi un motif de fierté en contribuant à la revalorisation des territoires. ”



Jacques-Emmanuel Saulnier,
Directeur Engagement Citoyen et Délégué Général
de la Fondation TotalEnergies



Château Solar à Castelmoron-sur-Lot (Lot-et-Garonne)

Mécénat d'entreprise : 150 000 € de la Fondation TotalEnergies
Loto du patrimoine : 200 000 €



Château d'En Bardou ou "maternité suisse" à Elne (Pyrénées-Orientales)

Collecte de dons : près de 3 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 100 000 € des Mutuelles AXA
Loto du patrimoine : 300 000 €

Les Mutuelles AXA

Les Mutuelles AXA sont engagées depuis 2019 aux côtés de la Fondation du patrimoine pour soutenir des projets départementaux de la Mission Patrimoine. En 2023, cet engagement s'est renforcé et a atteint 605 000 € pour récompenser un 6^{ème} site ultramarin. Ce partenariat met à l'honneur les collaborateurs, le réseau d'agents d'AXA ainsi que le grand public, qui choisissent les projets dans le cadre d'un vote. En 2023, plus de 130 000 personnes ont voté et permis la sélection de 6 nouveaux sites en France parmi lesquels la redoute des Blancs Sablons au Conquet (Finistère), le château d'En Bardou ou "maternité suisse" à Elne (Pyrénées-Orientales) ou encore l'église du Sacré-Cœur de Balata à Fort-de-France (Martinique).

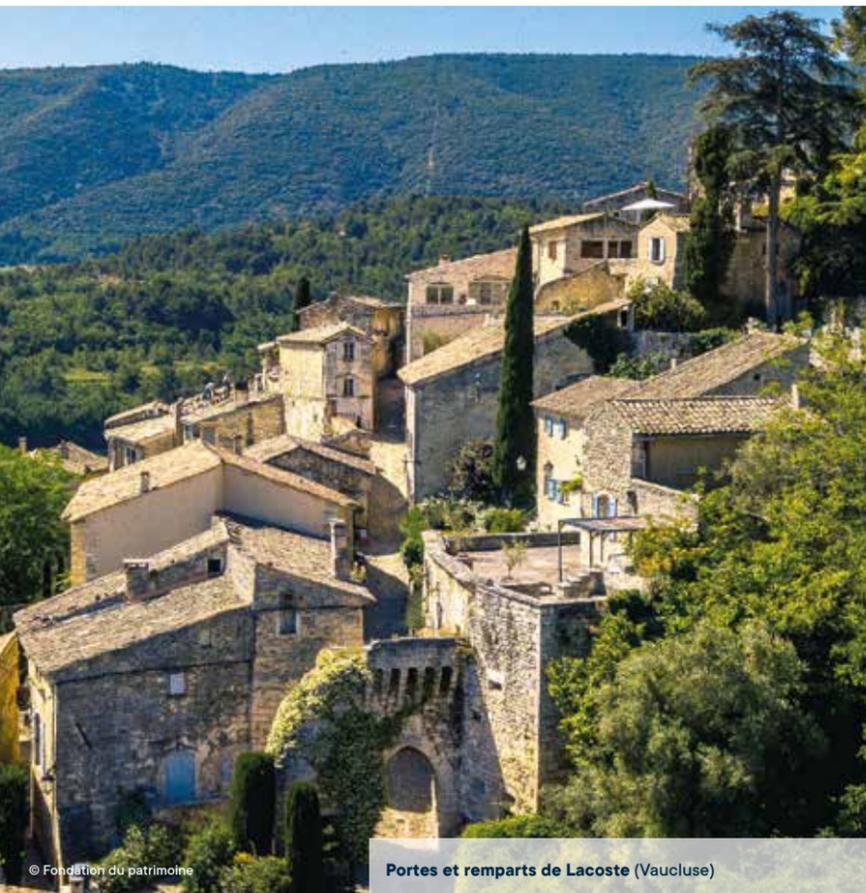
Airbnb

La Fondation du patrimoine a lancé son programme Patrimoine et Tourisme local grâce au mécénat de Airbnb en 2022. Ce programme triennal valorise le patrimoine architectural, culturel, ou historique des territoires, en faveur du développement du tourisme rural (cf. pages 30-31). Il a déjà permis de récompenser plus de 120 projets, dont la moitié sur l'année 2023.

Primagaz

Depuis 2018, le partenariat entre la Fondation du patrimoine et Primagaz permet de soutenir chaque année deux projets de restauration de patrimoine bâti sélectionnés par les collaborateurs du mécène, dans une démarche visant à améliorer le cadre de vie et l'attractivité des territoires ruraux.

Primagaz soutient également le programme Patrimoine naturel et Biodiversité de la Fondation du patrimoine (cf. pages 24-29).

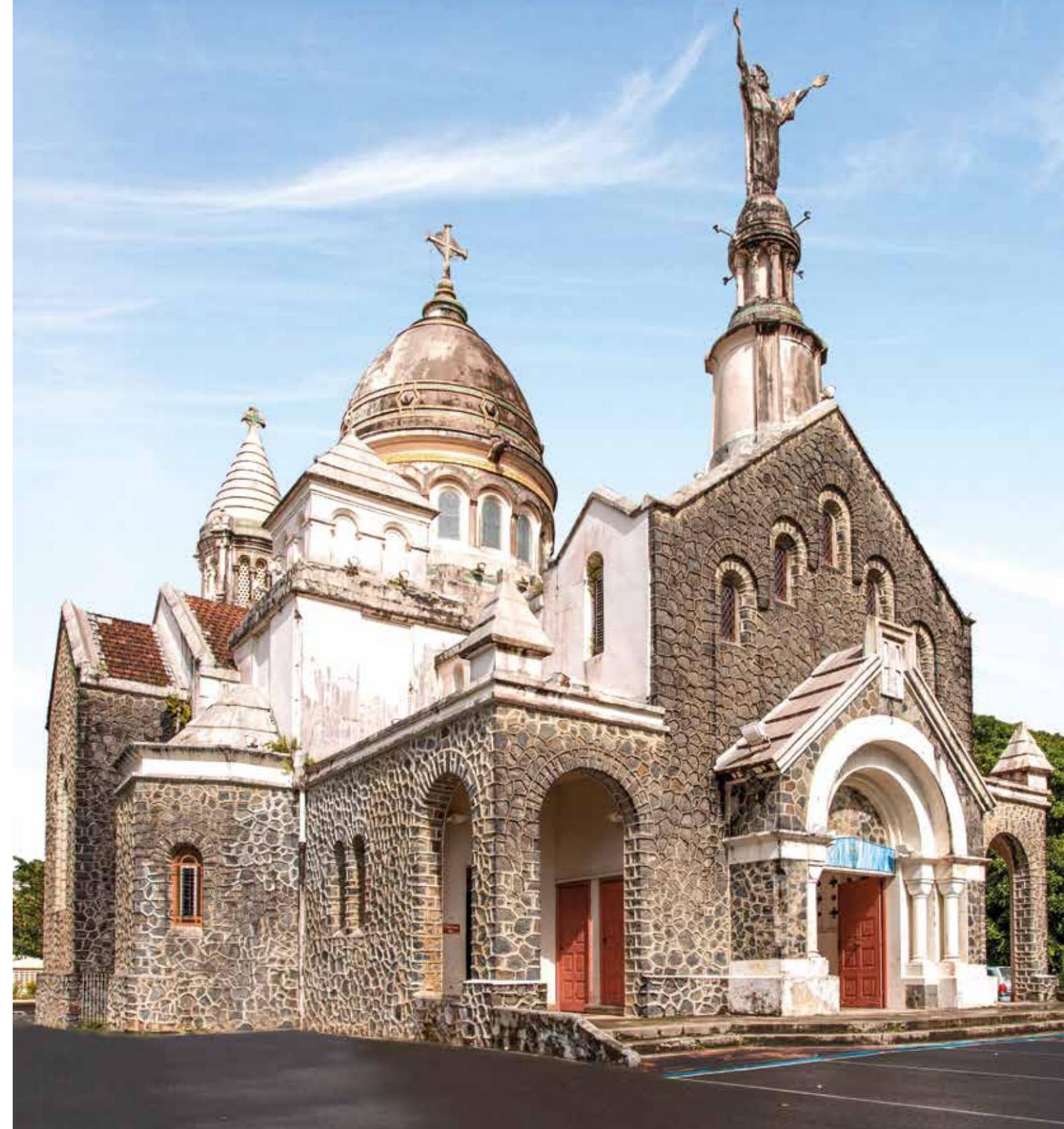


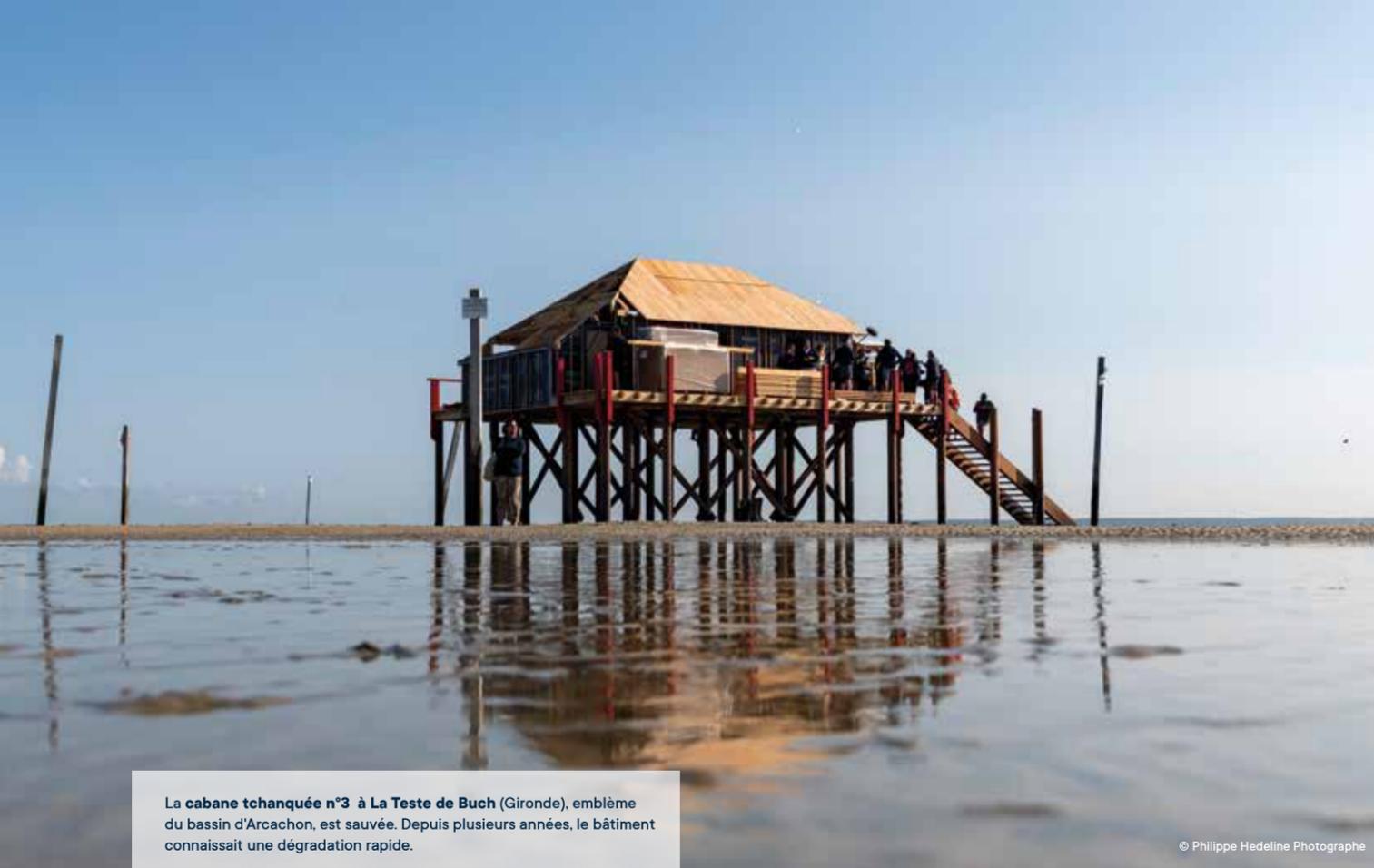
Portes et remparts de Lacoste (Vaucluse)

Collecte de dons : près de 16 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 50 000 € de Primagaz
Aide directe Fondation : 12 200 €

L'église du Sacré-Cœur de Balata à Fort-de-France (Martinique), plus communément appelée "le Montmartre Martiniquais", est dans un état de péril avancé.

Collecte de dons : plus de 29 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 50 000 € des Mutuelles AXA
Loto du patrimoine : 500 000 €
Prix du mécénat populaire : 3 000 €
Aide directe Fondation : 23 500 €





La cabane tchanquée n°3 à La Teste de Buch (Gironde), emblème du bassin d'Arcachon, est sauvée. Depuis plusieurs années, le bâtiment connaissait une dégradation rapide.

© Philippe Hedeline Photographe

Collecte de dons : plus de 150 000 € à ce jour
 Mécénat d'entreprise : 27 000 € de Loxam
 Loto du patrimoine : 160 000 €

LOXAM

En 2023, Loxam s'est engagé en faveur de la préservation du patrimoine bâti auprès de cinq de ses directions régionales : l'Aquitaine, la Bretagne, le Centre-Val de Loire, l'Île-de-France et Rhône-Alpes. Cette volonté d'agir en faveur des territoires a permis de soutenir des projets au rayonnement régional comme la cabane tchanquée à La Teste de Buch (Gironde) ainsi que des vitraux du château royal de Blois (Loir-et-Cher).

SMABTP

Engagée auprès de la Fondation du patrimoine depuis 6 ans, SMABTP a soutenu 2 projets en 2023 : le palais Niel à Toulouse (Haute-Garonne) et le kiosque du parc de la mairie de Croix (Nord).

En 2023 :

7,3 M€

montant (hors Notre-Dame) apporté par les mécènes et partenaires nationaux

97 M€

de travaux engagés

113

projets sélectionnés

“ Sauvegarder le patrimoine des transports, c'est préserver la mémoire industrielle et artisanale et rendre vie à un patrimoine apprécié d'un large public. C'est aussi encourager la transmission de savoir-faire liés à la restauration et à la conservation de ce patrimoine riche et diversifié. ”



Yves de la Poëze,
 Délégué national au patrimoine des transports

Merci

Merci également à nos mécènes du **patrimoine des transports**.

La **MIF** (Mutuelle d'Ivry la Fraternelle) dédie, depuis 9 ans, son soutien au patrimoine ferroviaire. Elle a ainsi aidé 24 projets partout en France, comme la locomotive Decauville 6304 à Bligny-sur-Ouche (Côte-d'Or) qui, une fois restaurée, permettra au train à vapeur de la Vallée de l'Ouche de continuer à circuler pendant la saison touristique.

Depuis 2008, **Motul** est engagé aux côtés de la Fondation du patrimoine pour apporter son soutien aux projets de patrimoine motorisé. En 2023, 7 nouveaux véhicules ont été sélectionnés, portant à 80 le nombre de projets soutenus depuis le début du partenariat.

Collecte de dons : près de 13 000 € à ce jour
 Mécénat d'entreprise : 10 000 € de la MIF et 2 150 € du club de mécènes de la Côte-d'Or
 Aide directe Fondation : 5 850 €

Locomotive Decauville 6304 à Bligny-sur-Ouche (Côte-d'Or)

© Chemin de fer de la vallée de l'Ouche



Le mécénat régional et clubs de mécènes



© Fondation du patrimoine

Visite du club de mécènes du Maine-et-Loire à la **Maison Bleue d'Isidore Odorico à Angers**

 **Mécénat d'entreprise**: 20 000 € du club de mécènes du Maine-et-Loire
Loto du patrimoine: 300 000 €

En 2023, plus de 2 300 entreprises de tailles très variées ont apporté localement leur soutien à la Fondation du patrimoine. **Le Groupe Giboire en Bretagne et la Fondation ENGIE en Aquitaine** ont notamment participé à développer deux dimensions importantes de la Fondation : le soutien au patrimoine naturel et à la biodiversité pour la Fondation ENGIE et la mobilisation de collaborateurs pour le groupe Giboire.

D'autres entreprises ont décidé de mutualiser leur mécénat en rejoignant notre réseau de clubs de mécènes. Au sein des clubs, les entreprises, pour l'essentiel des TPE et PME locales, se réunissent une à plusieurs fois par an pour choisir les projets à soutenir.

Toute entreprise, quels que soient sa taille et son secteur d'activité, peut rejoindre la famille des entreprises amies du patrimoine pour soutenir son territoire et participer à sa mise en valeur.

En 2023 :

3,3 M€

montant apporté
par nos mécènes locaux

2 340

mécènes locaux

50

clubs de mécènes

Le mécénat du groupe Giboire

L'entreprise bretonne Giboire a soutenu 9 projets répartis en Bretagne, Pays de la Loire et Île-de-France. Sur l'ensemble de ces projets, elle a mobilisé ses 250 collaborateurs lors d'une journée de sensibilisation en septembre 2023. Ainsi, le temps d'une journée, les collaborateurs du groupe ont pu partager l'engagement pour la restauration et la préservation du patrimoine bâti et naturel aux côtés de bénévoles de la Fondation du patrimoine.



Le groupe Giboire soutient la restauration des **anciennes forges de Paimpont (Ille-et-Vilaine)** qui étaient les plus importantes forges à bois de Bretagne.

 **Collecte de dons**: près de 4 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise: 10 000 € du groupe Giboire
Loto du patrimoine: 200 000 €

Le mécénat de la Fondation ENGIE

La Fondation ENGIE s'est engagée, en 2023, aux côtés de la Fondation du patrimoine dans les Pyrénées-Atlantiques pour venir soutenir le projet de replantation de la forêt du Pignada à Anglet, ravagée par les incendies à l'été 2020. Grâce à cette mobilisation, la commune d'Anglet a mis en œuvre un plan de reboisement pluriannuel qui s'étend de 2022 à 2025 et concerne 75 hectares de parcelles touchées.



© Karine Pierret-Delage / Ville d'Anglet

L'incendie a ravagé la **forêt du Pignada à Anglet (Pyrénées-Atlantiques)**.

 **Mécénat d'entreprise**: 50 000 € de la Fondation ENGIE

Les aides publiques

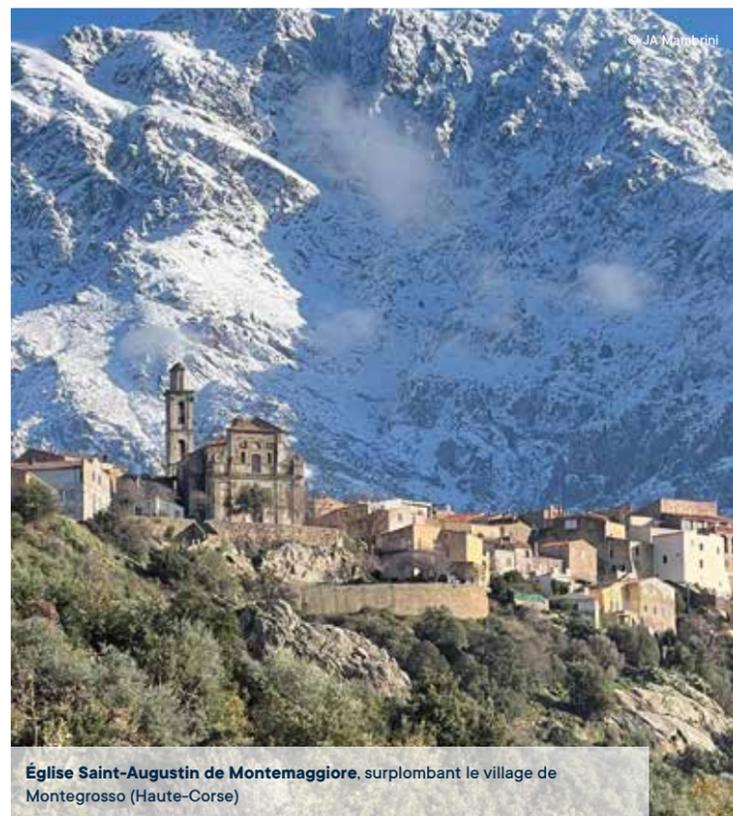
L'État participe chaque année de manière importante au soutien des interventions de la Fondation du patrimoine en faveur du patrimoine rural et non protégé. Grâce au ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, au ministère de la Culture et au ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, la Fondation du patrimoine bénéficie de plusieurs moyens d'actions : successions en déshérence, produit des jeux Mission Patrimoine de FDJ, réductions d'impôt pour ses donateurs et mécènes, déductions fiscales accordées aux labels ou encore subventions dans le cadre de partenariats nationaux.

Les successions en déshérence gérées par les domaines



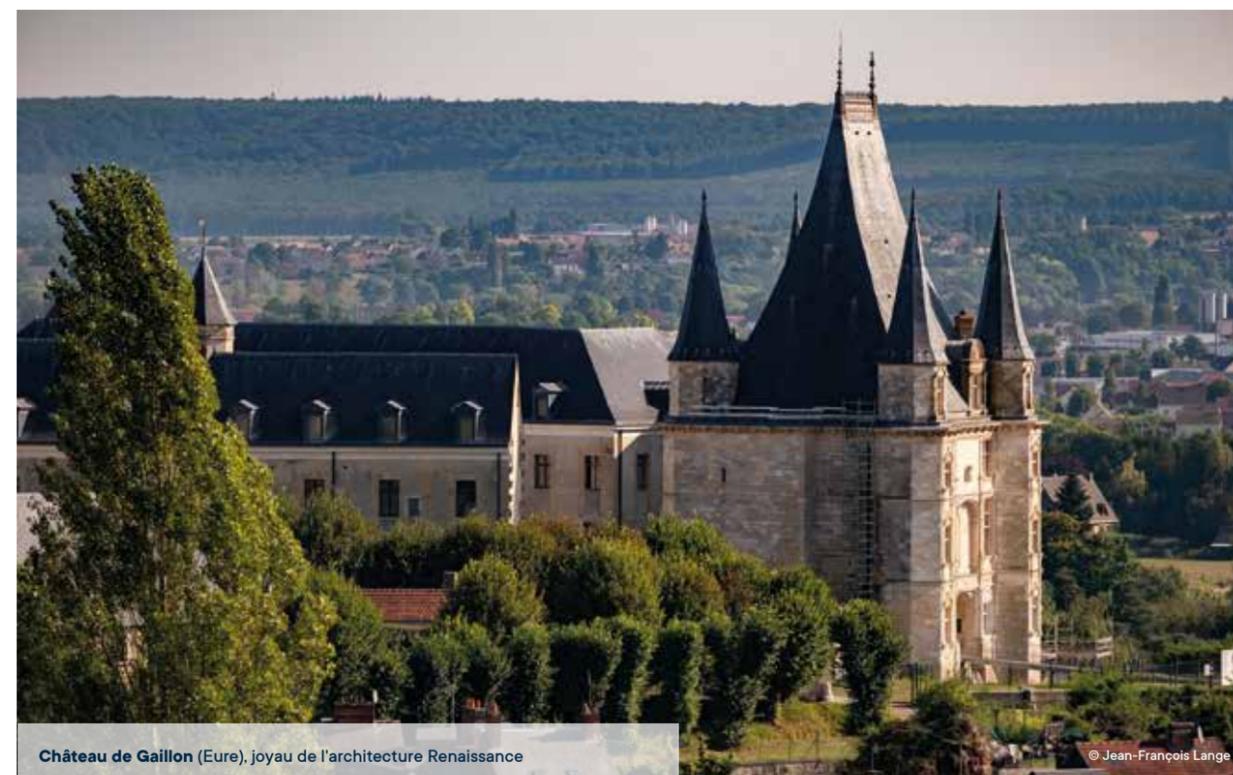
Il s'agit des successions dont les actifs, en l'absence d'héritiers et après avoir honoré les créanciers du défunt, reviennent à l'État à la suite d'une procédure de liquidation des créances gérée par les agents des domaines (Direction Nationale d'Interventions Domaniales). Grâce à leur travail, 75 % des actifs sont ensuite reversés à la Fondation du patrimoine. L'apport de l'État représente 10,3 M€ en 2023. Ces sommes sont utilisées par la Fondation du patrimoine pour abonder des projets de restauration et pour financer sa modernisation. Grâce à ces fonds, la Fondation peut notamment récompenser les collectes les plus dynamiques et financer les projets du Fonds Impact (cf. pages suivantes).

Pour plus d'informations : www.impots.gouv.fr/successions-vacantes



Église Saint-Augustin de Montemaggiore, surplombant le village de Montegrosso (Haute-Corse)

Collecte de dons : près de 39 000 € à ce jour
Aide directe Fondation via les successions en déshérence : 20 000 €



Château de Gaillon (Eure), joyau de l'architecture Renaissance

© Jean-François Lange

Collecte de dons : plus de 61 000 € à ce jour
Aide directe Fondation via les successions en déshérence : 20 000 €
Mécénat d'entreprise : 100 000 € de la Fondation TotalEnergies



Alain Resplandy-Bernard, directeur de l'Immobilier de l'État (DIE) et Alain Caumeil, directeur de la Direction Nationale d'Interventions Domaniales (DNID) remettent le chèque de 10,3 M€ à la Fondation du patrimoine.

© Fondation du patrimoine

Le Fonds **Impact**

Ce fonds attribue chaque année une aide significative à des projets à fort impact sur les territoires. En 2023, sept projets ont été sélectionnés pour leur qualité et leur exemplarité.

Impact **économique**

Une fois réhabilité, le **Palais des Evêques à Issigeac** (Dordogne) deviendra un centre aux vocations multiples comportant un atelier-boutique pour promouvoir les savoir-faire locaux, un théâtre à l'italienne, un lieu d'exposition et un centre d'interprétation de l'histoire de la ville (150 000 €).



Impact **culturel**

La préservation de la **maison de Maria Casarès à Alloue** (Charente) pérennisera l'activité de ce lieu consacré au théâtre et contribuera à faire découvrir au grand public la vie de cette comédienne emblématique (150 000 €).

Impact **social**

L'ancienne **chapelle Sainte-Barbe de Somain** (Nord) accueillera plusieurs structures d'insertion professionnelle, dans un territoire marqué par un taux de chômage important (150 000 €).



Impact **savoir-faire**

Les **collections du cabinet des livres du château de Chantilly** (Oise), l'un des plus beaux ensembles de livres précieux en France accessibles au public, seront dépoussiérées, réparées et restaurées afin d'assurer leur conservation (100 000 €).

Impact **environnemental**

L'éco-restauration de l'**Hospitalité de la Beauté à Roquesérière** (Haute-Garonne), lieu d'accueil et d'ateliers pour des personnes en situation de handicap, permettra d'isoler cette ancienne maison de maître et de réaliser des économies d'énergie significatives (150 000 €).



Impact **sécurité**

Les travaux de sécurisation permettront de pallier les pathologies structurelles observées sur le **châtelet d'entrée du château du Breuil-Yvain** (Indre), construit au XV^e siècle et qui menace de s'effondrer (200 000 €).

Coup **de cœur**

Les fresques du chœur de l'**église Notre-Dame-la-Grande à Poitiers** (Vienne) sont des témoins remarquables du style roman poitevin et nécessitent une intervention urgente (250 000 €).



Inauguration de la **barque Espérance III à Annecy** (Haute-Savoie), reconstruite à l'identique de l'Espérance II, à voiles latines, qui servait au transport de marchandises. Ce projet a pu se concrétiser grâce à la synergie entre différents acteurs : le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, le conseil départemental de la Haute-Savoie, la commune d'Annecy, la Fondation du patrimoine, les entreprises mécènes ainsi que l'association Espérance III.

Collecte de dons : 189 746 €
Aide directe Fondation : 25 000 €



Les collectivités territoriales



Plus sur portailpatrimoine.fr

La Fondation du patrimoine est un partenaire essentiel de l'ensemble des collectivités territoriales : les communes, intercommunalités, conseils départementaux et régionaux qui souhaitent valoriser leur patrimoine.

Ces partenariats permettent de soutenir l'octroi des labels de la Fondation du patrimoine, de récompenser les collectes de dons les plus dynamiques ou encore de préserver certains patrimoines typiques (lauzes, chaumes, etc.).

“ Il y a une obligation morale des élus de veiller sur le patrimoine et de le transmettre aux générations futures dans le meilleur état possible. Restaurer le patrimoine, c'est aussi embellir son cadre de vie. Et quand on vit dans un bel endroit, on a envie d'y rester. ”



Sabine Drexler,
Sénatrice du Haut-Rhin

En 2023 :

10 conseils régionaux

73 conseils départementaux partenaires

4 482 collectivités adhérentes

8,7 M€
apportés par des collectivités partenaires à des projets sélectionnés

Les **chapelles du Mont Sainte-Odile à Ottrott** (Bas-Rhin), lieu emblématique de l'Alsace, doivent être restaurées et sécurisées pour rouvrir au public.

Collecte de dons :
près de 181 000 € à ce jour



Le label de la Fondation du patrimoine



Plus sur portalpatrimoine.fr

AVANT



Maison labellisée à Argenton-sur-Creuse (Indre)

APRÈS



Prévu à l'article L.143-2 du code du patrimoine, le label de la Fondation du patrimoine reconnaît l'intérêt patrimonial d'un immeuble appartenant à un propriétaire privé, non protégé au titre des monuments historiques. Il atteste de la qualité d'un immeuble ou d'un site et des travaux qui y sont prévus, réalisés dans les règles de l'art afin d'en préserver ou restituer l'authenticité.

Le label est aussi un outil financier, porte d'entrée pour **4 types d'aides** à la restauration du patrimoine non protégé afin d'aider les propriétaires à financer le coût de ces restaurations de qualité.

L'octroi du label de la Fondation concerne les immeubles bâtis ou non-bâtis (parcs et jardins) :

- ▶ situés dans les zones rurales, bourgs et petites villes de moins de 20 000 habitants ;
- ▶ **OU** situés en Site Patrimonial Remarquable (SPR) ;
- ▶ **OU** situés en site classé au titre du code de l'environnement ;
- ▶ **OU** non-habitables caractéristiques du patrimoine rural (sans restrictions géographiques).

Les immeubles doivent être visibles de la voie publique ou rendus accessibles au public.

Le label permet d'obtenir

- ▶ **l'octroi d'une aide de la Fondation** au minimum 2 % des travaux ;
- ▶ **un avantage fiscal** déduction, sous conditions, de 50 % ou 100 % du montant des travaux du revenu imposable ;
- ▶ **la mobilisation de mécénat** appel aux dons de particuliers et entreprises, sous conditions (les dons sont éligibles aux réductions d'impôt) ;
- ▶ **une aide des collectivités** selon les régions.



Sécaudou (séchoir à châtaignes) labellisé à Ladinhac (Cantal)

28 272

labels au total

1 681

labels octroyés en 2023

1 785

labels achevés en 2023

114,6 M€

de travaux soutenus en 2023

Maison labellisée à Annelles (Ardennes)





Réunion de salariés et bénévoles au Conseil économique, social et environnemental en juillet 2023

La gouvernance

Le Bureau assiste le Président dans ses missions



Guillaume Poitrinal
Président



Bertrand de Feydeau
Vice-Président



Marie-Christine Labourdette
Vice-Présidente



Bernhardt Eichner
Trésorier



Éric Jourde
Secrétaire

© Jean-Baptiste Guillon, Thibaut Chappot, Alexandre Hebardier, Christophe Lecourtois

Le Conseil d'administration délibère des orientations et vote le budget

Représentants des entreprises fondatrices

Nathalie Bazoche
Danielle Bellon
Manon Cligman
Bernhardt Eichner
Bertrand de Feydeau
Éric Jourde
Éléonore Ladreit de Lacharrière
Catherine Langlois
Véronique Le Livec
Forrest Patterson
Gilles Pélisson
Laurent Schmitt

Représentants des institutions

Jean-Pierre Cubertaon
Vincent Éblé
Catherine Morin-Desailly
Florence Portelli
Dominique Vérien

Personnalités qualifiées

Marie-Christine Labourdette
Alain-Charles Perrot

Représentants des adhérents

Véronique Keiff
Sabine Roux de Bézieux
Guy Sallavaud

Entreprises fondatrices :

AXA - Bellon SA - Crédit Agricole - Danone - Fédération Française du Bâtiment - Fimalac - Fondation EDF - Indreco - Lacoste opérations - L'Oréal - Michelin - Vivendi

Institutions représentées au conseil d'administration :

Assemblée nationale - Sénat - Institut de France - Association des maires de France - Association des départements de France - Association des régions de France

Le Comité formule des recommandations stratégiques



Lisa Barlow
Ressources humaines



Pierre-Ignace Bernard
Transformation



Olivier Casanova
Mécénat grands donateurs particuliers



Marie-Christiane de La Conté
Prospective



Valérie Decamp
Communication



Sophie Ferri
Événementiel



Eve Gabaix
International



Olivier Gronier
Territoires



Emmanuel Guerout
International



Thibault Hollinger
Marketing



Christian Langlois-Meurinne
Patrimoine religieux



Alexandre Lazareff
Patrimoine viticole



Frédéric Nouel
Affaires juridiques



Hubert Wargny
Libéralités



Charles de Yturbe
Mécénat corporate

© Alexandre Habardier, Apolline Cornuet, Oufi Pash, Florie Berger, Alyn Thomas, Alexandre Lazareff



“ En tant que membre du Comité, je contribue à la définition de la stratégie de communication pour la Fondation et je conseille différents leviers d'action. Je suis ravie en tant que bénévole de mettre mes compétences et mon expertise au service du patrimoine lors d'échanges passionnants avec les équipes salariées et bénévoles. ”

Valérie Decamp,
Directrice générale de MediaTransports



Siège



Directeur général : Alexandre Giuglaris
51,5 M€ mobilisés en 2023
49 bénévoles | 45 salariés

153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
01 70 48 48 00 | info@fondation-patrimoine.org

Fondations abritées

Fondation Ateliers d'Art de France

Sauvegarde et développement des métiers d'art, de création, de tradition et de conservation du patrimoine.

Président : Stéphane Galerneau

www.ateliersdart.com | 01 44 01 08 40
fondation@ateliersdart.com

Fondation Belle Main

Soutien des savoir-faire des artisans en déshérence.

Président : Bertrand de Belloy

14 k€ mobilisés en 2023

www.bellemain.org
fondation@bellemain.org

Fondation Louis Cadic

Restauration du sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan), en lien avec l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés.

Président : Jean Petit

675 k€ mobilisés en 2023

www.facebook.com/FondationLouisCadic
02 97 57 55 23 | fondation@admas.fr

Fondation Gilles et Monique Cugnier

Restauration de l'abbaye de Saint-Colomban à Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) et de l'œuvre de saint Colomban.

Présidente : Monique Cugnier

www.amisaintcolomban.org | 03 80 43 97 19
bfc Dijon@fondation-patrimoine.org

Fondation Essonne Mécénat

Conservation et restauration d'œuvres, d'objets d'art et du patrimoine de l'Essonne.

Présidente : Brigitte Vermillet

64 k€ mobilisés en 2023

www.essonne.fr/essonne-mecenas | 01 77 58 12 60
mecenas@cd-essonne.fr

Fondation Fransylva

Promotion, conservation et mise en valeur de la forêt.

Président : Antoine d'Amécourt

27 k€ mobilisés en 2023

www.fransylva.fr | 01 47 20 36 32
info@fondation-patrimoine.org

Fondation Vernon Patrimoine

Restauration de la collégiale Notre-Dame et du patrimoine vernonnais.

Président : Sébastien Lecornu

87 k€ mobilisés en 2023

www.vernon27.fr/la-ville/patrimoine/
02 32 64 38 00 | vernon.patrimoine@vernon27.fr

Fondation Vieilles Maisons Françaises

Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine bâti et paysager. Elle poursuit l'action menée sur le terrain par l'Association VMF.

Président : Philippe Toussaint

207 k€ mobilisés en 2023

www.vmfpatrimoine.org | 01 40 62 61 80
fondation@vmfpatrimoine.org

Les équipes



L'équipe de bénévoles et de salariés de la **délégation Normandie** lors d'une réunion annuelle au Haras national du Pin, en présence d'Alexandre Giuglaris et de plusieurs salariés du siège.

© Alain Reignault

La Fondation du patrimoine est une organisation déconcentrée, présente dans l'ensemble des régions, départements et collectivités de métropole et d'outre-mer.

Elle est incarnée et animée par un réseau de près de 1 000 bénévoles répartis sur tout le territoire, témoignant, par leur engagement généreux et désintéressé sur le terrain, du formidable engouement populaire que suscite aujourd'hui le patrimoine. Notre communauté de bénévoles a poursuivi sa forte croissance avec l'arrivée, en 2023, de 184 nouveaux talents riches d'expériences variées.

Nos bénévoles, soutenus par 89 salariés et 32 mécénats de compétences, constituent les forces vives de la Fondation et un réseau de proximité, agile et efficace.

La singularité de la Fondation du patrimoine et ses résultats partout en France reposent sur ce réseau d'expériences et de compétences, en lien direct avec les propriétaires publics et privés, les collectivités, les donateurs et tous les acteurs du patrimoine.

977 bénévoles*
 89 salariés*
 32 mécénats de compétences*
 21 délégations régionales
 100 délégations départementales

*Effectif moyen en 2023

bénévole

Anne-Marie Leroy

Délégée régionale

Délégation Occitanie-Pyrénées

“ Le patrimoine, ce n'est pas seulement de belles pierres : c'est notre mémoire, le témoignage du labeur, des réussites et des peines de nos ancêtres, ces hommes et ces femmes qui ont fait notre culture, notre mode de vie. Nous leur devons de préserver ce souvenir. Avec tous ceux qui font vivre cette délégation régionale de leur passion, bénévoles et salariés, j'apporte ma contribution à cette œuvre monumentale qu'est la préservation et la mise en valeur du patrimoine de notre magnifique région.



Sylvie Bosset

Délégée territoriale des Hauts-de-Seine

Délégation Île-de-France

Pour moi, être déléguée à la Fondation du patrimoine, c'est ouvrir un livre d'histoire en découvrant une chapelle construite à la demande de Marie-Antoinette, un boudoir où se retrouvaient le maréchal Massena et sa maîtresse... C'est aussi rencontrer des passionnés, découvrir des métiers d'art, s'émerveiller de pouvoir aider à restaurer un lien entre le passé et le présent.



bénévole

Rejoignez-nous !

Jacques Boddaert

Délégué départemental du Nord, Délégué thématique patrimoine naturel et biodiversité

Délégation Hauts-de-France

“ Mes activités en tant que délégué départemental du Nord sont multiples : un jour je participe à un événement pour faire connaître la Fondation, un autre je rencontre un conseil municipal pour présenter nos financements, un autre encore je forme de nouveaux bénévoles. C'est captivant ! Ma mission de délégué Patrimoine naturel et Biodiversité me permet également de visiter des lieux magnifiques insoupçonnés. Mais ce qui m'enthousiasme le plus, c'est la rencontre avec les porteurs de projet et la découverte de différents patrimoines.

**Alexandre Tahon**

Chargé de mission - Responsable régional

Délégation Occitanie-Pyrénées

“ J'ai choisi de me tourner vers le patrimoine car il est une source inépuisable de réflexion et d'émerveillement, un motif de fierté pour tous et une belle démonstration du génie humain. Nous le voyons sur le terrain, le patrimoine est fédérateur, il est un ciment social source d'inspiration et d'humilité. Et c'est en cela que la Fondation joue un rôle majeur ! Dans l'accompagnement humain et financier des projets, nous sommes cette force vive qui impulse et fédère.

**Julie James**

Responsable de programmes et de partenariats

Siège

J'ai rejoint la Fondation pour sa capacité à apporter une aide concrète aux projets, à créer de nouveaux modèles de générosité pour le patrimoine et à réinventer ses usages pour mieux le préserver. Notre organisation crée du lien social et rassemble autant des amoureux d'art roman, experts en paysages, amateurs de taille de pierre, ou engagés pour la préservation du patrimoine naturel.

”

**Liesbeth Passot**

Directrice de projets de communication

Siège

Depuis toujours, je suis comme Idéfix devant un arbre arraché quand je vois une maison qui tombe en ruine... donc, quand j'ai eu l'opportunité d'un mécénat de compétences, le choix de la Fondation du patrimoine a été une évidence. Aider les porteurs de projet à sauvegarder, embellir et transmettre le patrimoine et pérenniser ainsi l'histoire donne un vrai sens à mon quotidien.

”

S'engager à la Fondation du patrimoine : les missions possibles

- Mission bénévole
- Mission mécénat de compétences
- Mission salariée



Délégué régional

- Représentation de la Fondation en région
- Recrutement et animation de l'équipe bénévole régionale
- Développement des ressources
- Gestion du budget

Délégué départemental

- Représentation de la Fondation au niveau départemental
- Animation de l'équipe bénévole
- Développement des ressources (subventions, adhésions, mécénat...)
- Évaluation et sélection des projets départementaux

Délégué communication animation des collectes

- Communication et sensibilisation des bénévoles aux supports de communication
- Coordination et organisation d'événements
- Conseil pour dynamiser les campagnes de dons

Délégué architecture

- Expertise technique
- Collaboration avec les partenaires et l'équipe bénévole

Chargé de mission

- Gestion opérationnelle de la délégation
- Veille à l'application des procédures
- Gestion des projets avec l'équipe bénévole
- Développement des partenariats et ressources régionales
- Actions de communication

Délégué territorial

- Interlocuteur privilégié des porteurs de projet sur le territoire
- Accompagnement personnalisé des porteurs de projet
- Proposition des outils de financement

Délégué Patrimoine naturel et Biodiversité

- Identification et suivi des projets Patrimoine naturel et Biodiversité
- Relations avec les partenaires

Délégué photographie

- Prises de vue sur les sites soutenus et lors des événements

Délégué mécénat clubs de mécènes

- Prospection des entreprises mécènes
- Animation du club de mécènes

Délégué administratif

- Support administratif
- Participation au suivi des projets

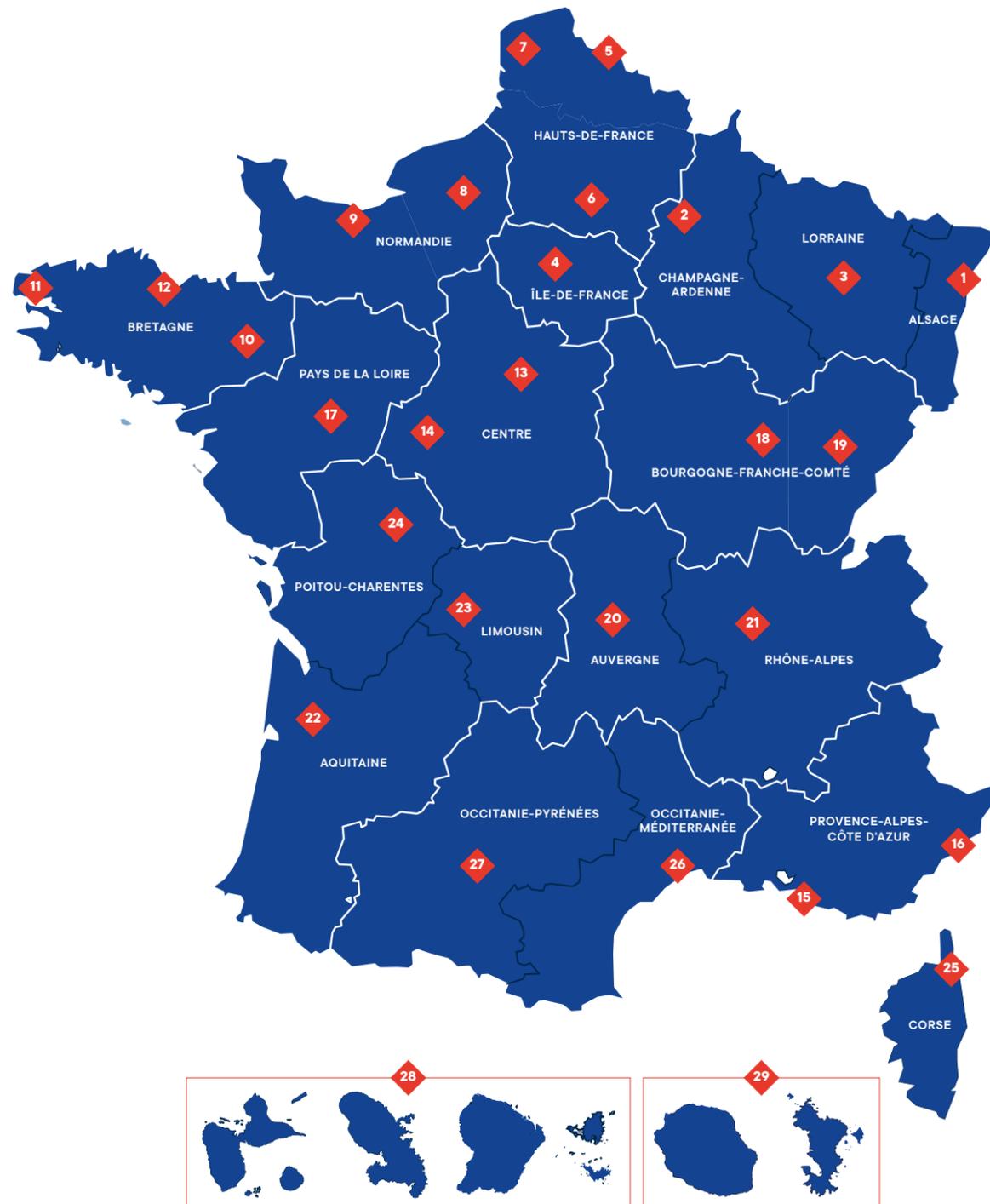
Mécénat de compétences

- En fonction des besoins de la délégation, contribution à la direction de projets, à la communication, au mécénat d'entreprise etc.

Délégué formation

- Accueil, accompagnement, formation des bénévoles

Nos bureaux en région



Grand Est

Alsace

Véronique Keiff
Déléguée régionale



2023 en chiffres | 1,9 M€ mobilisés
17 projets terminés
23 bénévoles | 2 salariés

1 5, rue Hannong - 67000 Strasbourg
03 88 22 32 15
alsace@fondation-patrimoine.org

Champagne-Ardenne

Pierre Possémé
Délégué régional



2023 en chiffres | 2,5 M€ mobilisés
93 projets terminés
28 bénévoles | 2 salariés

2 21, rue Andrieux - CS 60033
51723 Reims Cedex
03 26 97 81 72
champagneardenne@fondation-patrimoine.org

Lorraine

Denis Schaming
Délégué régional



2023 en chiffres | 2,2 M€ mobilisés
97 projets terminés
39 bénévoles | 2 salariés

3 62, rue de Metz
54000 Nancy
03 83 46 86 35
lorraine@fondation-patrimoine.org

Île-de-France

Hervé Lancelot
Délégué régional



2023 en chiffres | 3,5 M€ mobilisés
76 projets terminés
52 bénévoles | 2 salariés

4 153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
01 70 48 48 20
idf@fondation-patrimoine.org

Hauts-de-France

Philippe Roumilhac
Délégué régional



2023 en chiffres | 3,1 M€ mobilisés
133 projets terminés
41 bénévoles | 4 salariés

5 268, boulevard Clémenceau
59700 Marcq-en-Baroeul
03 20 82 79 67
hautsdefrance@fondation-patrimoine.org

6 Carré des Bâisseurs
4, rue Gustave Eiffel
60200 Compiègne
03 44 09 10 64
hautsdefrance@fondation-patrimoine.org

7 c/o PNR des Caps et Marais d'Opale
Manoir du Huibois
62142 Le Wast
03 21 87 84 68
hautsdefrance@fondation-patrimoine.org

Normandie

Olivier Leclerc
Délégué régional



2023 en chiffres | 5 M€ mobilisés
281 projets terminés
67 bénévoles | 4 salariés

8 c/o FFB
14, rue Georges Charpak
BP 332
76136 Mont-Saint-Aignan cedex
02 32 19 52 51
normandie@fondation-patrimoine.org

9 Château de Bénouville
1, avenue de Caen - BP 05
14970 Bénouville
02 31 91 15 77
normandie@fondation-patrimoine.org

Bretagne

Jean-François Piffard
Délégué régional



2023 en chiffres | 4,2 M€ mobilisés
213 projets terminés
60 bénévoles | 3 salariés

10 7, boulevard Solferino - 35000 Rennes
02 99 30 62 30
bretagne@fondation-patrimoine.org

11 55, rue Charles Nungesser - CS 20116
Zone de Prat Pip Nord - 29802 Brest cedex 9
02 98 04 86 28
bretagne@fondation-patrimoine.org

12 8, quai Gabriel Péri - 29190 Plérin
bretagne@fondation-patrimoine.org

Centre-Val de Loire

Pascal Guillet
Délégué régional



2023 en chiffres | 4,6 M€ mobilisés
243 projets terminés
56 bénévoles | 2 salariés

13 23, avenue de la Libération - 45000 Orléans
02 38 24 34 21
centrevallodeloire@fondation-patrimoine.org

14 MAME - 49, boulevard Preuilly
37000 Tours
02 38 24 34 21
centrevallodeloire@fondation-patrimoine.org

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Frédéric Pierret
Délégué régional



2023 en chiffres | 3,3 M€ mobilisés
66 projets terminés
43 bénévoles | 3 salariés

15 World Trade Center Marseille Provence
2, rue Henri Barbusse - 13001 Marseille
07 88 25 74 22
paca@fondation-patrimoine.org

16 CCI Nice Côte d'Azur
20, boulevard Carabacel
CS 11259 - 06005 Nice cedex 1
04 93 13 73 47
paca@fondation-patrimoine.org

Pays de la Loire

Jean-Pierre Beaussier
Délégué régional



2023 en chiffres | 3,6 M€ mobilisés
114 projets terminés
84 bénévoles | 3 salariés

17 110, rue de Frémur - 49000 Angers
02 41 39 48 98
paysdelaloire@fondation-patrimoine.org

Bourgogne-Franche-Comté

Jean-Christophe Bonnard
Délégué régional



2023 en chiffres | 5,9 M€ mobilisés
252 projets terminés
56 bénévoles | 4 salariés

18 88, rue Jean-Jacques Rousseau
BP 25105 - 21051 Dijon Cedex
03 80 43 97 19
bfdijon@fondation-patrimoine.org

19 4 chemin du Fort de Bregille - 25000 Besançon
03 81 47 95 14
bfcbesancon@fondation-patrimoine.org

Auvergne-Rhône-Alpes

Auvergne

Thierry Martin-Lassagne
Délégué régional



2023 en chiffres | 2,6 M€ mobilisés
136 projets terminés
58 bénévoles | 3 salariés

20 Résidence Vivaldi - 13, rue du Maréchal Foch
63000 Clermont-Ferrand
04 73 30 90 01
auvergne@fondation-patrimoine.org

Rhône-Alpes

Marie-Sophie Frignet des Préaux
Déléguée régionale



2023 en chiffres | 4,8 M€ mobilisés
160 projets terminés
78 bénévoles | 3 salariés

21 Fort de Vaise - 27, bd Antoine de Saint-Exupéry
69009 Lyon
04 37 50 35 78
rhonealpes@fondation-patrimoine.org

Nouvelle-Aquitaine

Aquitaine

Gérald de Maleville
Délégué régional



2023 en chiffres | 2,7 M€ mobilisés
91 projets terminés
48 bénévoles | 2 salariés

22 7, rue Fénélon
33000 Bordeaux
05 57 30 08 00
aquitaine@fondation-patrimoine.org

Limousin

Ariane Ink
Déléguée régionale



2023 en chiffres | 1,7 M€ mobilisés
23 projets terminés
25 bénévoles | 2 salariés

23 80, avenue Baudin
87000 Limoges
05 55 08 17 52
limousin@fondation-patrimoine.org

Poitou-Charentes

Patrick Ferrère
Délégué régional



2023 en chiffres | 2,3 M€ mobilisés
155 projets terminés
50 bénévoles | 2 salariés

24 1 bis, rue Lebasclès
86000 Poitiers
05 49 41 45 54
poitoucharentes@fondation-patrimoine.org

Corse

Barthélémy Colombani
Délégué régional



2023 en chiffres | 1,5 M€ mobilisés
6 projets terminés
15 bénévoles | 1 salarié

25 Maison des associations
Rue du Dr Morucci - 20200 Bastia
04 95 38 84 83
corse@fondation-patrimoine.org

Occitanie

Occitanie-Méditerranée

Patrice Genet
Délégué régional



2023 en chiffres | 2,7 M€ mobilisés
104 projets terminés
31 bénévoles | 2 salariés

26 Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France
5, rue des Trésoriers de France
34000 Montpellier
09 63 57 44 06
occitaniemed@fondation-patrimoine.org

Occitanie-Pyrénées

Anne-Marie Leroy
Déléguée régionale



2023 en chiffres | 3,7 M€ mobilisés
254 projets terminés
39 bénévoles | 3 salariés

27 135, allée de Brienne - 31000 Toulouse
05 32 97 55 42
occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org

Outre-mer

Antilles-Guyane

Monique Elfort
Déléguée régionale



2023 en chiffres | 2,2 M€ mobilisés
2 projets terminés
15 bénévoles

28 153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
01 70 48 48 00
antillesguyane@fondation-patrimoine.org

Océan Indien

Monique Ozoux
Déléguée régionale



2023 en chiffres | 1,2 M€ mobilisés
3 bénévoles

29 153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
01 70 48 48 00
oceanindien@fondation-patrimoine.org



153 bis, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine
Tél : 01 70 48 48 00 - info@fondation-patrimoine.org
Fondation reconnue d'utilité publique

www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur :



FONDATION



DU
PATRIMOINE

Rapport financier 2023

01 Rapport de gestion 2023

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Ce rapport présente les comptes annuels de la Fondation du patrimoine, publiés sur www.fondation-patrimoine.org. Il est complété par les rapports d'activité et financier de la Mission patrimoine en péril, publiés sur www.missionbern.fr.

La Fondation du patrimoine a réalisé une très bonne année en 2023, ses ressources (hors collecte pour Notre-Dame de Paris) progressant de +8 %. La Fondation bénéficie du soutien renouvelé de ses donateurs, mécènes, joueurs du Loto du patrimoine, des pouvoirs publics, et bien sûr des bénévoles. Ses missions de sauvegarde du patrimoine se renforcent grâce à une structure financière solide et des outils digitalisés et modernisés. Les équipes sont fières de collaborer à une organisation qui, depuis 27 ans, a soutenu un peu plus de 41 500 projets, soit un projet tous les 4 km en France.

Les chiffres clés de l'exercice 2023

- ♦ Le montant des produits du compte de résultat est de 151 M€ ; ce montant inclut l'utilisation des fonds dédiés pour 36 M€. Les ressources nouvelles collectées en 2023 sont de 115 M€. En 2022, le montant des produits du compte de résultat était de 139 M€, dont 44 M€ d'utilisation des fonds dédiés, soit 95 M€ de ressources nouvelles collectées en 2022. Retraités de la collecte pour Notre-Dame de Paris, les produits du compte de résultat sont en augmentation de 7 M€ (+ 8 %).
- ♦ Les dons, les mécénats et contributions financières représentent 59,6 M€, dont 27,9 M€ en faveur de Notre-Dame.
- ♦ En septembre 2023, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le président de la République a annoncé le soutien de l'État à une collecte nationale en faveur du patrimoine religieux des villages de France, lancée par la Fondation du patrimoine. Ce soutien se manifeste par un taux de défiscalisation renforcé pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques (75 % jusqu'à 1 000 € de don, analogue à celui mis en place pour la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris). Cette collecte a pour but d'aider les petites communes de moins de 10 000 habitants (20 000 habitants en outre-mer) à préserver leur patrimoine religieux. Plus de 10 000 donateurs ont déjà apporté plus de 2 M€ à cette collecte au 31/12/23.
- ♦ Le montant total des travaux soutenus en 2023 est de 916 M€, dont 172,5 M€ pour Notre-Dame de Paris.
- ♦ En 2023, les aides accordées sont de 119,8 M€. En tenant compte des aides indirectes, l'impact patrimoine de la Fondation est de 135,6 M€ (incluant des fonds versés par des tiers sur des projets sélectionnés par la Fondation et l'impact fiscal du label).
- ♦ 2 303 projets ont été achevés, ce qui signifie que les travaux ont été réalisés et les fonds versés au maître d'ouvrage.
- ♦ 878 collectes ont été lancées, pour un montant total de travaux de 329 M€. Les dons collectés, y compris les dons en nature, ont atteint 21,1 M€* grâce à 60 900 dons.
- ♦ 1 681 labels ont été attribués pour un montant de travaux de 114,6 M€ contre 1 780 labels pour un montant de 109,3 M€ de travaux en 2022.

Au cours de l'exercice, la Fondation s'est appuyée sur un réseau de 977 bénévoles (effectif moyen) qui constitue le socle de son action régionale. Leur bénévolat a été valorisé à 12,5 M€ pour 164 équivalents temps plein. Elle s'appuie aussi sur 32 mécénats de compétence valorisés 2,6 M€. La Fondation du patrimoine a employé, en moyenne, 89 salariés sur l'année (en équivalent temps plein, contre 85 en 2022).

*21,1 M€, y compris 400 k€ de transferts vers fonds dédiés liés aux reliquats des collectes clôturées, soit 20,7 M€ comptabilisés en produits d'exploitation.

Les chiffres présentés dans ce rapport incluent l'activité des fondations abritées qui sont au nombre de neuf à la fin de l'année 2023.

Pour rappel, la Fondation du patrimoine accorde son soutien financier au patrimoine, protégé et non protégé, au travers de cinq types d'actions :

- ♦ Les collectes de dons en faveur de la sauvegarde de biens patrimoniaux appartenant à des personnes publiques, associations ou personnes privées ;
- ♦ Le mécénat d'entreprises grâce au soutien de grandes entreprises ou de PME locales, notamment au sein de clubs de mécènes ;
- ♦ L'attribution d'aides sur les fonds propres de la Fondation ou grâce à des partenariats avec des collectivités publiques ;
- ♦ La délivrance d'un label permettant, sous certaines conditions, aux propriétaires privés de patrimoine non protégé de déduire sur leur revenu global les dépenses d'entretien et de réparation de leurs immeubles patrimoniaux ;
- ♦ La valorisation et la défense du patrimoine, notamment grâce au soutien des adhérents.

I – Le compte de résultat

Le total des produits s'établit en 2023 à 151 052 k€ contre 138 693 k€ en 2022 et le total des charges à 149 310 k€ contre 137 017 k€ en 2022. Retraités de la collecte pour Notre-Dame de Paris, le total des produits et des charges est en augmentation et s'établit respectivement à 100 685 k€ (+8 %), et à 98 890 k€ (+8 %).

Les comptes de l'exercice 2023 présentent un résultat net excédentaire de 1 742 k€ (soit 1,15 % des produits) contre 1 676 k€ en 2022 (soit 1,21 % des produits). Le périmètre propre de la Fondation est en excédent de 1 748 k€ et celui des fondations abritées est en déficit de 6 k€.

1. Les produits d'exploitation (ou ressources inscrites au compte de résultat)

En 2023, les produits d'exploitation sont en augmentation. Ils sont de 142 457 k€ contre 136 661 k€ en 2022, soit une hausse de 4 %. Retraités du projet Notre-Dame, ils sont stables (+1 % à 92 570 k€ contre 91 586 k€ en 2022).

a. Les dons, les mécénats et les contributions financières

Les dons et les mécénats totalisent 59 556 k€ contre 46 910 k€ en 2022 (+27 %). Retraités de la collecte pour Notre-Dame, l'augmentation est de 18 %, ils atteignent 31 665 k€ (26 723 k€ en 2022).

a.1 : pour l'activité de la Fondation, hors Notre-Dame : 31 665 k€ qui se décomposent ainsi :

- ♦ 65 % sont issus des collectes auprès du grand public qui ont totalisé 20 735 k€ en 2023 contre 15 956 k€ en 2022, soit une très importante augmentation de +30 %. La collecte nationale en faveur du patrimoine religieux des villages de France, annoncée par le président de la République à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, a

totalisé 2 096 k€ en 2023. Ce niveau de collecte est le meilleur de toute l'histoire de la Fondation. Il s'agit d'une excellente performance compte tenu du contexte économique. Les Français confirment leur attachement et leur générosité en faveur de la sauvegarde du patrimoine. Les dons en ligne sur le site internet "fondation-patrimoine.org" représentent en 2023 : 41 % des montants collectés (32 % en 2022), et 58 % en nombre (53 % en 2022). La croissance de ces dons en ligne est un objectif stratégique fort et le site de dons en ligne est constamment amélioré.

- ♦ 35 % sont issus des mécénats et contributions financières (il s'agit des dons des fondations d'entreprises et autres organismes à but non lucratif) : 10 930 k€ (contre 10 767 k€ en 2022 soit +1,5 %). Le mécénat des grandes entreprises est stable : 5 221 K€ contre 5 237 k€, soit -0,3 %. Les dons des clubs de mécènes locaux (PME) restent dynamiques, à 1 068 k€ (contre 1 049 k€ en 2022, et nets de frais de gestion, soit +1,8 %).

a.2 : pour Notre-Dame de Paris

Concernant les dons, mécénats et contributions financières en faveur de Notre-Dame constituant des produits reçus en 2023, ils s'élèvent à 27 890 k€ (après 20 187 k€ reçus en 2022). Rappelons que les produits reçus annuellement dépendent du montant des appels de fonds par l'établissement public chargé de la restauration et de la conservation de Notre-Dame de Paris.

Sont comptabilisés à l'actif du bilan des produits à recevoir pour 53 222 k€ (contre 85 112 k€ en 2022), qui résultent des conventions signées avec les entreprises et fondations mécènes et qui prévoient le versement de sommes fermes et définitives dans les années à venir.

b. Les jeux Mission Patrimoine

Depuis 2018, l'article 90 de la loi n° 2017-1775 du 28 décembre 2017 de finances rectificative pour 2017 affecte à la Fondation du patrimoine le prélèvement de l'État sur les sommes mises en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer sur les jeux de tirage et de grattage organisés par la Française des Jeux (FDJ) et dédiés au patrimoine. Le produit des Loto et jeux Mission Patrimoine abonde les produits d'exploitation.

Pour sa sixième édition, six tirages de Loto "Mission Patrimoine" ont été organisés en septembre 2023. Le jeu de grattage "Mission Patrimoine" a été distribué fin août dans les points de vente FDJ et en ligne. Les ventes en ligne se sont poursuivies début 2024, donc une partie du produit de ces jeux sera comptabilisée en 2024. Les ressources perçues par la Fondation du patrimoine au titre des jeux commercialisés en 2023 sont en baisse et s'élèvent à 27 854 k€ (contre 28 692 k€ en 2022).

c. Les successions en déshérence

La Fondation du patrimoine est attributaire, par la loi, de 75 % des successions en déshérence gérées par l'État (Direction Nationale d'Interventions Domaniales). Cette ressource augmente en 2023, à 10 298 k€ (contre 8 024 k€ en 2022).

d. Les subventions publiques et locales

Les subventions publiques provenant notamment des collectivités territoriales sont en augmentation à 4 927 k€ (4 761 k€ en 2022, soit +3,5 %). L'ancrage territorial de la Fondation est très fort et les institutions publiques locales soutiennent avec constance les projets menés par la Fondation du patrimoine.

e. Les legs

Le produit des legs est en diminution et atteint 1 420 k€ en 2022 (contre 2 034 k€ en 2021, soit -30 %).

f. Les cotisations des adhérents

Le montant des cotisations d'adhésions est en progression sensible : 1 177 k€ contre 883 k€ en 2022 (+33 %). Le nombre d'adhérents en 2023 était de 6 597, dont 68 % sont des collectivités (au nombre de 4 482), essentiellement des communes. Les particuliers représentent 27 % des adhérents.

g. Les ventes

Les ventes sont réalisées dans le cadre de levées de fonds et totalisent 82 k€ (contre 723 k€ en 2022).

2. Les charges d'exploitation (ou emplois inscrits au compte de résultat)

Les charges d'exploitation passent de 136 812 k€ en 2022 à 149 122 k€ en 2023 (soit une augmentation de 9 %). Retraitées de la collecte pour Notre-Dame, ces charges augmentent de 8 % passant de 91 608 k€ en 2022 à 98 702 k€ en 2023.

Les charges sont classées principalement en trois destinations :

- ♦ Les projets soutenus et les charges des missions sociales. Ce poste comprend les projets soutenus par la Fondation ainsi que certains coûts directs liés à ces missions comme les frais de personnels directs ou les fournitures ou services extérieurs.
- ♦ Les frais liés à la recherche de fonds regroupent tous les frais d'appel à la générosité du public ainsi que les recherches de subventions ou d'autres concours publics.
- ♦ Les frais de fonctionnement comprennent les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité selon la typologie définie par l'Autorité des normes comptables (ANC).

L'essentiel de ces charges sont les projets soutenus : 93,8 % en 2023 (94,2 % en 2022).

a. Les projets soutenus et charges des missions sociales

Leur montant est de 124 234 k€. Il s'agit des dépenses directes pour soutenir les projets, et des coûts indirects afférents.

b. Les frais liés à la recherche de fonds

Les frais liés à la recherche de fonds sont de 2 410 k€ en 2023, contre 1 721 k€ en 2022.

Ces frais de 2 410 k€ représentent 6,4 % des ressources récoltées auprès du public qui sont de 37 589 k€ en 2023.

c. Les frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement sont de 5 851 k€ contre 5 284 k€ en 2022.

3. L'activité liée aux fonds dédiés

L'utilisation des fonds dédiés antérieurs passe de 43 625 k€ à 36 091 k€. Il s'agit des ressources collectées par le passé et affectées aux projets en 2023.

Les engagements à réaliser sur ressources affectées passent de 15 692 k€ à 15 797 k€ en 2023. Leur dénomination dans les comptes est "report en fonds dédiés".

4. Le résultat d'exploitation

Parce qu'en 2023 les projets soutenus sont financés par les produits financiers (qui viennent après les produits d'exploitation dans les soldes intermédiaires de gestion), le résultat d'exploitation est négatif de 6 665 k€ (contre -151 k€ en 2022).

5. Le résultat financier

Le résultat financier est constitué :

- ♦ de 8 570 k€ de produits financiers dont 890 k€ issus de donations temporaires d'usufruit (contre 2 022 k€ en 2022) ; la centralisation de la trésorerie permet l'optimisation des placements aux meilleurs taux offerts par le marché.
- ♦ de charges financières de 177 k€ de moins-values latentes (contre 203 k€ en 2022).

Les placements financiers à la date de clôture du 31 décembre 2023 sont répartis entre comptes bancaires courants, à terme et sur livret (pour 95 % des placements).

Le rendement total connu à la date d'écriture du présent rapport est de 3,05 % en 2023. Le 31 janvier 2019, le conseil d'administration a adopté la stratégie suivante : "la politique de placement répond à un objectif de préservation du capital, nécessitant de détenir des actifs sur le long terme afin de privilégier leur composante rendement et de limiter les risques liés aux fluctuations des marchés financiers".

Des comptes dédiés à la Mission Patrimoine et à la collecte pour Notre-Dame ont été ouverts dans plusieurs établissements bancaires. Ces comptes sont distincts des comptes bancaires centralisés mis en place par la Fondation du patrimoine. Ils sont constitués de comptes courants, de comptes à terme et de comptes sur livret, sans risque en capital.

6. Le résultat

L'année se conclut sur un résultat net de 1 742 k€ en 2023, contre 1 676 k€ en 2022. Rapporté aux produits, ce résultat représente 1,15 % en 2023 (1,21 % en 2022).

II- Le bilan

Le total du bilan s'établit à 383 937 k€ contre 421 542 k€ fin 2022.

1. L'actif

L'actif immobilisé passe de 12 758 k€ à 9 406 k€ dont 2 935 k€ de biens reçus par legs destinés à être cédés et 1 644 k€ de donations temporaires d'usufruit.

Le poste "autres créances" comprend les subventions accordées par les mécènes et les collectivités territoriales au profit d'actions menées par la Fondation dans le cadre de ses missions sociales et de son fonctionnement. Au 31 décembre 2023, le poste correspond principalement aux mécénats et contributions financières, fermes et définitifs, dans le cadre de la restauration de Notre-Dame de Paris pour un total de 53 222 k€.

La trésorerie brute (valeurs mobilières de placements et disponibilités confondues) passe de 311 370 k€ à 300 004 k€, dont 29 179 k€ de placements pour Notre-Dame (produits bancaires, sans aucun risque en capital).

2. Le passif

Au passif, les dettes sur projets patrimoine (engagements pris sur projets restant dus) augmentent de 4 321 k€ et les dettes sur fonds dédiés diminuent de 20 294 k€. Au 31 décembre 2023, les dettes de la Fondation totalisent un montant de 294 124 k€ et sont intégralement couvertes par la trésorerie brute et les produits à recevoir.

Les mécénats conclus sur une période pluriannuelle constituent des produits constatés d'avance, pour la part des produits rattachables aux exercices futurs. Ils s'élèvent à 65 990 k€ fin 2023, dont 53 172 k€ contractualisés pour la restauration de Notre-Dame de Paris.

Les fonds propres s'élèvent à 32 510 k€ fin 2023 contre 30 821 k€, dont 7 202 € correspondent à la dotation actualisée de la Fondation (hors fondations abritées) au 31 décembre 2023. Les fondations abritées ont des fonds propres de 3 270 k€, dont 2 500 k€ proviennent de la dotation d'une seule fondation abritée.

III- Les perspectives pour 2024

1. Actions internes prioritaires

Plusieurs grands projets structurants sont poursuivis en 2024 :

- ♦ la modernisation et digitalisation des outils internes de gestion des projets et des donateurs ;
- ♦ la poursuite des recrutements de nouveaux bénévoles afin d'atteindre à court terme un millier de délégués sur le terrain ;
- ♦ le renforcement du recrutement de mécénat de compétences pour renforcer les équipes locales et nationale de la Fondation.

2. Grandes mobilisations

- ◆ En 2024, la Mission Patrimoine se poursuit et se développe. 18 projets emblématiques et 100 projets de maillage seront sélectionnés et continueront d'être financés par les jeux Mission Patrimoine ainsi que par les mécènes et partenaires.
- ◆ En 2024, le chantier de restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris prend fin, pour une réouverture au public en décembre 2024. La Fondation du patrimoine continue à demander la plus grande transparence et exemplarité dans l'utilisation des fonds ainsi qu'une information exhaustive sur le chantier et son budget afin d'en rendre compte auprès de l'ensemble des donateurs et mécènes ainsi que des organes de contrôle (Parlement, Cour des comptes).
- ◆ En 2024, la Fondation du patrimoine promeut tout particulièrement la préservation du patrimoine religieux des petites communes de moins de 10 000 habitants (20 000 habitants en outre-mer). Il existe, sur le territoire national, plus de 50 000 lieux de culte, toutes religions confondues. Les communes sont propriétaires de 40 000 de ces sites dont 80 % sont situés dans des communes de moins de 10 000 habitants.
Ces édifices sont aujourd'hui menacés : ils luttent contre les ravages du temps et les aléas climatiques ou, faute de moyens, ils souffrent d'un manque d'entretien et de prévention des risques. 3 000 à 5 000 d'entre eux sont dans un état sanitaire qui fait craindre pour leur pérennité et doivent être considérés en priorité. Les besoins pour sauver ces édifices sont immenses. Les petites collectivités qui en ont la charge sont souvent confrontées à de grandes difficultés pour financer leur entretien ou leur restauration.
Avec cette collecte nationale, encouragée par une réduction d'impôt exceptionnelle annoncée par le président de la République le 15 septembre 2023, la Fondation du patrimoine veut accélérer la préservation, l'ouverture et la transmission du patrimoine religieux partout en France, en particulier dans les territoires ruraux.
- ◆ En 2024, la Fondation du patrimoine va poursuivre le renforcement de son action en matière de préservation du patrimoine naturel et de développement des actions d'éco-restauration du patrimoine bâti.
- ◆ En 2024, la Fondation du patrimoine souhaite renforcer son soutien à l'artisanat d'art et à la transmission des savoir-faire notamment à travers la création d'un fond de soutien avec le concours du ministère des Entreprises, du Tourisme et de la Consommation, et par le développement de l'action et des projets soutenus par la Fondation Belle Main, abritée à la Fondation du patrimoine.

02 Comptes annuels 2023

Le bilan, le compte de résultat, le compte de résultat par origine et destination et le compte d'emploi des ressources, afférents à l'exercice 2023, sont extraits des comptes annuels 2023 qui font l'objet d'une certification sans réserve de la part de MAZARS - M. Jérôme Eustache, Associé, Commissaire aux comptes.

L'intégralité des comptes annuels et le rapport du Commissaire aux comptes sont consultables sur le site Internet du journal officiel :

https://www.journal-officiel.gouv.fr/telechargements/ASSOCIATIONS/DCA/PDF/2023/3112/413812827_31122023.pdf

Bilan

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles	3 788 555	2 073 454	1 715 100
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Donations temporaires d'usufruit	2 497 500	853 027	1 644 473
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 236 579	1 220 427	16 152
Immobilisations corporelles en cours	54 475		54 475
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles	6 640 595	1 902 785	4 737 810
Terrains			
Constructions	5 251 119	808 276	4 442 843
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 389 476	1 094 509	294 967
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Bien reçus par legs ou donations destinés à être cédés	2 935 000	-	2 935 000
Immobilisations financières	17 643	-	17 643
Participations et Créances rattachées			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres	17 643		17 643
Total I	13 581 793	3 976 239	9 405 554
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Créances	73 954 697	-	73 954 697
Créances clients, usagers et comptes rattachés			
Créances reçues par legs ou donation	31 620		31 620
Autres	73 923 077		73 923 077
Valeurs mobilières de placement	10 705 600	628 984	96 803 112
Instruments de trésorerie	231 442 672		4 453 243
Disponibilités	58 484 281		231 442 672
Charges constatées d'avance	572 781		58 484 281
Total II	375 160 031	628 984	374 531 047
Frais d'émission des emprunts (III)			
Primes de remboursement des emprunts (IV)			
Écarts de conversion Actif (V)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	388 541 824	4 605 223	383 936 601

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires	10 485 259		10 031 715
Fonds propres complémentaires	7 745 678		7 795 678
Fonds propres avec droit de reprise	2 719 581		2 236 038
Fonds statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Écarts de réévaluation			
Réserves	8 944 426		8 634 490
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres	8 944 426		8 634 490
Report à nouveau	11 321 652		10 441 918
Excédent ou déficit de l'exercice	1 741 973		1 676 117
Situation nette (sous total)	32 473 310		30 784 240
Fonds propres consommables	36 314		36 314
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total I	32 509 624		30 820 554
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations	4 611 093		7 885 066
Fonds dédiés	51 584 049		71 877 576
PROVISIONS	56 195 142		79 762 642
Provisions pour risques	845 928		481 812
Provisions pour charges	262 128		277 339
Total III	1 108 057		759 151
DETTES			
Emprunts obligatoires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 070 578		643 656
Dettes des legs ou donations			1 600
Dettes fiscales et sociales	1 352 107		1 169 410
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	225 710 656		221 389 189
Produits constatés d'avance	65 990 437		86 995 511
Total IV	294 123 777		310 199 365
Écarts de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	383 936 601		421 541 713

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 175 958	883 261
Ventes de biens et services	87 369	776 816
Ventes de biens	819	662 082
<i>dont ventes de dons en nature</i>	-	660 964
Ventes de prestations de services	86 550	114 734
<i>dont parrainages</i>	-	5 367
Produits de tiers financeurs	104 112 451	90 422 584
Concours publics et subventions d'exploitation	43 079 737	41 477 822
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	57 514	-
Ressources liées à la générosité du public	34 955 230	29 549 795
<i>Dons manuels</i>	<i>20 695 678</i>	<i>15 937 352</i>
<i>Mécénats</i>	<i>12 839 899</i>	<i>11 578 144</i>
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	<i>1 419 653</i>	<i>2 034 299</i>
Contributions financières	26 019 971	19 394 967
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	144 763	152 692
Utilisations des fonds dédiés	36 091 012	43 624 676
Autres produits	845 112	801 053
Total I	142 456 666	136 661 081
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	55 457	82 801
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	5 789 139	4 498 830
Aides financières	119 754 181	109 917 783
Impôts, taxes et versements assimilés	566 658	515 009
Salaires et traitements	4 383 489	4 004 135
Charges sociales	1 918 965	1 510 988
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	429 822	468 237
Dotations aux provisions	411 227	47 111
Reports en fonds dédiés	15 797 486	15 691 943
Autres charges	15 118	75 479
Total II	149 121 543	136 812 316
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	- 6 664 877	- 151 235

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	8 570 310	2 021 666
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	8 570 310	2 021 666
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	176 827	203 253
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	176 827	203 253
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	8 393 483	1 818 413
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV)	1 728 606	1 667 178
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	24 865	10 147
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	24 865	10 147
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	11 498	580
Sur opérations en capital	-	627
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	11 498	1 207
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	13 367	8 939
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-	-
Total des produits (I + III + V)	151 051 840	138 692 894
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	149 309 867	137 016 777
EXCEDENT OU DEFICIT	1 741 973	1 676 117
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	1 437 980	406 586
Prestations en nature	2 943 238	2 406 895
Bénévolat	12 483 279	12 158 057
TOTAL	16 864 497	14 971 537
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	1 437 980	406 586
Mises à disposition gratuite de biens	60 835	66 439
Prestations en nature	2 882 404	2 340 456
Personnel bénévole	12 483 279	12 158 057
TOTAL	16 864 497	14 971 537

Compte de résultat par origine et destination

A- PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES À LA GENEROSITE DU PUBLIC	37 588 908	37 588 908	31 367 566	31 367 566
1.1 Cotisations sans contrepartie	1 175 958	1 175 958	883 261	883 261
1.2 Dons, legs et mécénat	34 955 230	34 955 230	29 549 795	29 549 795
- Dons manuels	20 695 678	20 695 678	15 937 352	15 937 352
- Legs, donations et assurances-vie	1 419 653	1 419 653	2 034 299	2 034 299
- Mécénat	12 839 899	12 839 899	11 578 144	11 578 144
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	1 457 721	1 457 721	934 510	934 510
2 - PRODUITS NON-LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	34 147 420		22 070 137	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		5 367	
2.2 Parrainage des entreprises	-		19 394 967	
2.3 Contributions financières sans contrepartie public	26 077 485		2 669 803	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	43 079 737		41 477 822	
Concours publics	38 152 878		36 716 417	
Produits du Loto patrimoine	27 854 454		28 692 211	
Successions en déshérence	10 298 425		8 024 206	
Subventions	4 926 858		4 761 405	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS ANTERIEURS	144 763	47 411	152 692	-
Total	151 051 840	64 804 777	138 692 894	48 463 721
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	124 233 907	55 379 466	113 601 271	41 670 268
1.1 Réalisées en France	124 233 907	55 379 466	113 601 271	41 670 268
- Actions réalisées par l'organisme	124 233 907	55 379 466	113 601 271	41 670 268
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	-	-
1.1 Réalisé à l'étranger	-	-	-	-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 409 765	1 743 424	1 720 997	1 117 963
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 743 424	1 743 424	1 117 963	1 117 963
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	666 341		603 034	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	5 850 833	1 501 927	5 283 964	431 386
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 017 876		718 601	47 411
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	-		-	
6 - REPORTS EN FOND DEDIES DE L'EXERCICE	15 797 486	7 713 410	15 691 943	5 774 963
Total	149 309 868	66 338 227	137 016 776	49 041 992
EXCEDENT OU DEFICIT	1 741 973	- 1 533 450	1 676 117	- 578 271

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES À LA GENEROSITE DU PUBLIC	16 864 497	16 864 497	14 971 537	14 971 537
Bénévolat	12 483 279	12 483 279	12 158 057	12 158 057
Prestations en nature	2 943 238	2 943 238	2 406 895	2 406 895
Dons en nature	1 437 980	1 437 980	406 586	406 586
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES À LA GENEROSITE DU PUBLIC	-		-	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-		-	
Prestations en nature	-		-	
Dons en nature	-		-	
Total	16 864 497	16 864 497	14 971 537	14 971 537
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	8 770 064	8 770 064	7 372 417	7 372 417
Réalisées en France	8 770 064	8 770 064	7 372 417	7 372 417
Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE EN FONDS	6 795 705	6 795 705	6 459 612	6 459 612
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	1 298 729	1 298 729	1 139 508	1 139 508
Total	16 864 497	16 864 497	14 971 537	14 971 537

Compte d'emploi des ressources

EMPLOIS DE L'EXERCICE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
1 - MISSIONS SOCIALES	55 379 466	41 670 268	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	37 588 908	31 367 566
1.1 Réalisées en France - Actions réalisées par l'organisme - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	55 379 466 55 379 466	41 670 268 41 670 268	1.1 Cotisations sans contrepartie	1 175 958	863 261
1.2 Réalisées à l'étranger - Actions réalisées par l'organisme - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-	1.2 Dons, legs et mécénats - Dons manuels - Legs, donation et assurances-vie - Mécénats	34 955 230 20 695 678 1 419 653 12 839 889	29 549 795 15 937 352 2 034 299 11 578 144
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 743 424	1 117 963	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	1 457 721	934 510
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 743 424	1 117 963			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 501 927	431 366			
TOTAL DES EMPLOIS	58 624 818	43 219 618	TOTAL DES RESSOURCES	37 588 908	31 367 566
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	47 411	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	47 411,00	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	7 713 410	5 774 963	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	27 168 458	17 098 155
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	1 538 460	578 271	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	64 804 777	48 463 721	TOTAL	64 804 777	48 463 721
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	3 027 143	3 605 413,56
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-	1 533 450
			(-) Investissements et (+) désinvestissement nets liés à la générosité du public de l'exercice	-	578 271
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	1 493 693	3 027 143

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	8 770 064	7 372 417	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	16 864 497	14 971 537
Réalisées en France	8 770 064	7 372 417	Bénévolet	12 483 279	12 158 057
Réalisées à l'étranger	-	-	Prestations en nature	2 943 238	2 406 895
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	6 795 705	6 459 612	Dons en nature	1 437 980	406 586
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	1 298 729	1 139 508			
TOTAL	16 864 497	14 971 537	TOTAL	16 864 497	14 971 537

Pour mémoire, rappel du tableau relatif au fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	53 702 978	65 024 170
(+) Utilisation	27 168 458	17 096 156
(+) Report	7 713 410	5 774 963
(+/-) correction suite changement de règlement comptable	-	-
FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	34 247 929	53 702 978

FONDATION



DU
PATRIMOÏNE

Fondation du patrimoine

153 bis, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine

Tél : 01 70 48 48 00 - info@fondation-patrimoine.org

Fondation reconnue d'utilité publique ♦ Loi du 2 juillet 1996 ♦ Siren 413 812 827

www.fondation-patrimoine.org